

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2021
DELIBERATION N° DE-2021-011**

L'an deux mil vingt et un, le 12 février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE (jusqu'à 22h20), Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE (jusqu'à 22h15), Mme BISAUTA (jusqu'à 22h00), Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE (jusqu'à 23h25), M. DAUBISSE (à partir de 19h05), M. ALLEMAN (jusqu'à 20h30), M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (jusqu'à 23h56), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. LACASSAGNE à Mme LAUQUE (à partir de 22h20) ; M. AGUERRE à Mme CASTEL (à partir de 22h15) ; Mme BRAU-BOIRIE à M. LACASSAGNE (jusqu'à 22h20) ; Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE (à partir de 22h00) ; M. ARCOUET à M. UGALDE ; Mme LAPLACE à Mme LARRE (à partir de 23h25) ; M. DAUBISSE à M. ERREMUNDEGUY (jusqu'à 19h05) ; Mme MOTHES à Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; M. ALLEMAN à M. ALQUIE (à partir de 20h30) ; Mme ZITTEL à M. SEVILLA (à partir de 23h56).

Absent(s) :

Mme BRAU-BOIRIE (à partir de 22h20), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI

Entendu le rapport de Mme DURRUTY,

OBJET : ACTION COEUR DE VILLE – Avenant n°2 à la convention-cadre pluriannuelle Coeur de Ville - Opération de Revitalisation de Territoire.

La Ville de Bayonne est bénéficiaire du programme national Action Cœur de Ville qui vise à accompagner les villes dites « moyennes » dans leur projet de revitalisation de centre-ville. Lors de sa séance du 18 octobre 2019, le conseil municipal a autorisé

Monsieur le Maire à signer la convention cadre ainsi que tous les documents afférents à sa mise en œuvre.

Conformément aux modalités du programme Action Cœur de Ville, la convention-cadre a été révisée par voie d'avenant n°1 à l'issue d'une phase dite d'initialisation afin de permettre à la Ville et la Communauté d'Agglomération Pays basque d'instaurer une Opération de revitalisation de territoire (ORT), nouvel outil opérationnel mis à disposition des collectivités locales par la loi du 23 novembre 2018 portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN).

L'avenant n° 1 à la convention cadre permettant d'instaurer l'ORT a été approuvé par délibération du conseil municipal du 5 décembre 2019, et signé le 19 juin 2020.

L'Opération de revitalisation de territoire de Bayonne et de la Communauté d'Agglomération Pays basque a conséquemment été créée par arrêté préfectoral n°64-2020-08-12-002 du 12 août 2020 pour une durée de 5 ans.

Un avenant n° 2 est aujourd'hui nécessaire pour actualiser le plan d'actions, qui restera en cohérence avec le projet global initial adopté en juin 2020. Il s'agit notamment de mettre à jour le plan d'actions pour :

- intégrer les nouveaux objectifs de l'OPAH-RU 2018-2023 et dégager les participations financières afférentes, afin d'acter et de consolider la réussite opérationnelle du dispositif, notamment sur le volet des copropriétés ;
- actualiser le calendrier de certaines opérations que la crise sanitaire a ralenties ou différées ;
- reformuler le contenu de certaines actions, et le cas échéant d'en actualiser les montants ;
- supprimer certaines actions qui pour des raisons techniques ou financières doivent être reportées au-delà de la date de fin du programme Action Cœur de Ville (délai engagements financiers des partenaires aujourd'hui fixé au 31 décembre 2022 et délai de paiement au 31 décembre 2024) ;
- intégrer de nouvelles opérations, dont la réalisation est prévue dans le temps du programme et qui par leur nature, leur localisation et leur rayonnement, sont porteuses de sens dans le cadre du projet Cœur de Ville, en particulier les opérations de l'AB Stadium et de l'AB Campus.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver les termes de l'avenant n°2 à la convention-cadre, joint en annexe de la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer, ainsi que tous documents afférents à sa mise en œuvre.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 10, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, M. ESTEBAN, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire²
Marc Wittenberg
Directeur général des services



Avenant n°2

**à la convention cadre pluriannuelle
du programme Action Cœur de Ville
Opération de Revitalisation de Territoire**

de la commune de Bayonne
et de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque

AVENANT N°2

A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BAYONNE ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE

ENTRE

ci-après, les « Collectivités bénéficiaires »

- La Commune de Bayonne représentée par son maire Monsieur Jean-René ETCHEGARAY
- La Communauté d'Agglomération Pays Basque représentée par son président Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

d'une part,

ET

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

- L'Etat représenté par le préfet du département des Pyrénées-Atlantiques, Monsieur Eric SPITZ,
- La Banque des Territoires du groupe Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Monsieur Rémi HEURLIN, Directeur régional adjoint et directeur du développement commercial et territorial Sud,
- Le groupe Action Logement représenté par Monsieur Luc HEURTEBIZE, Président du Comité Régional Action Logement Nouvelle Aquitaine,
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le préfet du département des Pyrénées-Atlantiques, délégué territorial de l'ANAH, Monsieur Eric SPITZ,
- L'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain, représentée par le préfet du département des Pyrénées-Atlantiques, délégué territorial de l'ANRU, Monsieur Eric SPITZ

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La convention « Action Cœur de Ville – Opération de Revitalisation du Territoire » et ses avenants décrivent les modalités de mise en œuvre du programme national « Action Cœur de Ville » et de l'Opération de Revitalisation de Territoire de Bayonne. Ils exposent l'engagement des partenaires.

La convention cadre pluriannuelle « action cœur de ville » a été signée le 11 décembre 2018 afin de conduire les études nécessaires à établir le diagnostic, définir le projet et lancer les premières opérations mûres.

L'avenant n°1, dit avenant de projet, signé le 19 juin 2020 a permis de partager le diagnostic, de définir les orientations et le périmètre d'intervention du projet. Il a également permis d'établir un plan d'actions afférent. Cet avenant a clôturé la phase d'initialisation du programme, lancé la phase de déploiement et homologué la convention en Opération de Revitalisation de Territoire.

L'Opération de Revitalisation de Territoire de Bayonne et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a été créée par arrêté préfectoral n° 64-2020-08-12-002 du 12 août 2020 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 12 août 2025.

Article 1. Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de mettre à jour le programme d'actions, en cohérence avec le projet global initial adopté en juin 2020 et ce, au regard des nouvelles orientations du programme national « Action Cœur de Ville », du succès de l'opération d'amélioration de l'habitat de Bayonne, des effets juridiques de l'ORT, ainsi que des incidences de l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID-19, notamment sur l'activité économique et le cadre de vie des populations.

Il a en particulier pour objet :

- d'intégrer les nouveaux objectifs de l'OPAH-RU 2018-2023 et dégager les participations financières afférentes, afin d'acter et de consolider la réussite opérationnelle du dispositif, notamment sur le volet des copropriétés,
- d'actualiser le calendrier de certaines opérations que la crise sanitaire a ralenties ou différées,
- de reformuler le contenu de certaines actions, et le cas échéant d'en actualiser les montants,
- de supprimer certaines actions qui pour des raisons techniques ou financières doivent être reportées au-delà de la date de fin du programme Action Cœur de Ville
- d'intégrer de nouvelles opérations, dont la réalisation est prévue dans le temps du programme et qui par leur nature, leur localisation et leur rayonnement, sont porteuses de sens dans le cadre du projet Cœur de Ville

La convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain (OPAH-RU) du centre ancien de Bayonne, signée le 30 janvier 2018 pour une durée de 5 ans, a été intégrée sous forme d'une fiche-action dans la convention cadre pluriannuelle Cœur de Ville – Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) par l'avenant n°1, dit avenant de projet, signé le 19 juin 2020. Le présent avenant n°2 intègre les modifications de la convention d'OPAH-RU dont l'avenant sera signé au mois de janvier 2021. La fiche action est modifiée et l'avenant à la convention d'OPAH-RU est joint en annexe 3.

L'avenant n°2 expose l'intention des parties de s'inscrire dans le programme Action Cœur de Ville et l'Opération de Revitalisation de Territoire de Bayonne et précise leurs engagements réciproques.

Article 2. Rappel de la stratégie de revitalisation du cœur de ville

Bayonne constitue le cœur historique d'un bassin de vie qui s'est transformé en quelques décennies sous l'effet de dynamiques fortes : étalement urbain proche et lointain, inflation des prix de l'immobilier en particulier sur la zone littorale, augmentation des déplacements carbonés, implantation de vastes complexes commerciaux.

Ce modèle de développement est peu compatible avec les enjeux de résilience et d'adaptation aux crises climatiques, environnementales, économiques et sociales auxquelles il faut faire face.

Un cœur d'agglomération renforcé est une condition essentielle de la cohésion et de la viabilité du bassin de vie. C'est pourquoi l'objectif principal du projet Action Cœur de Ville de Bayonne vise **autant à renforcer le rayonnement du centre-ville sur le plan économique, culturel, sportif et touristique, qu'à conforter son poids démographique.**

Il est pour cela indispensable de maintenir le délicat équilibre entre les fonctions de rayonnement et les fonctions de proximité et du quotidien. Ces dernières, essentielles à l'attractivité résidentielle du cœur de ville, sont souvent les plus fragiles.

Maintenir cet équilibre fragile pour **garantir la qualité de vie des habitants en centre-ville, dans un contexte où habiter en périphérie représente une alternative tentante, constitue un exercice des plus difficiles mais des plus essentiels pour le projet Cœur de Ville.**

La plus grande transversalité sera donc recherchée à travers les actions afin de renforcer et **de développer l'attractivité du centre-ville, sans hypertrophier une fonction par rapport aux autres.**

Axe 1 : - Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville

Garantir la qualité des logements et améliorer la qualité urbaine

Au regard de bien des centres historiques en France, Bayonne a réussi le tour de force de maintenir la vitalité de son cœur de ville sans compromis sur la préservation de son patrimoine. Le centre de Bayonne n'est devenu ni un Musée, ni un centre commercial à ciel ouvert. Il est resté un quartier habité et vivant.

A force d'efforts soutenus depuis près de 30 ans pour requalifier l'habitat pourtant si complexe de son centre ancien, Bayonne a enrayer l'érosion démographique amorcée dans les années 70 au profit des quartiers périphériques. Pour ce faire, la Ville s'est engagée dans des politiques de requalification de l'habitat très volontaristes afin d'éradiquer les situations d'insalubrité les plus enkystées.

La ville est aussi restée attentive aux besoins d'évolution et de modernité exprimés par les habitants, sans pour autant renoncer à une scrupuleuse préservation de son patrimoine architectural. Depuis plus de dix ans, elle accompagne activement les rénovations énergétiques en prodiguant conseils techniques et aides financières. Elle entend faire de son cœur historique un quartier non seulement durable, mais surtout désirable.

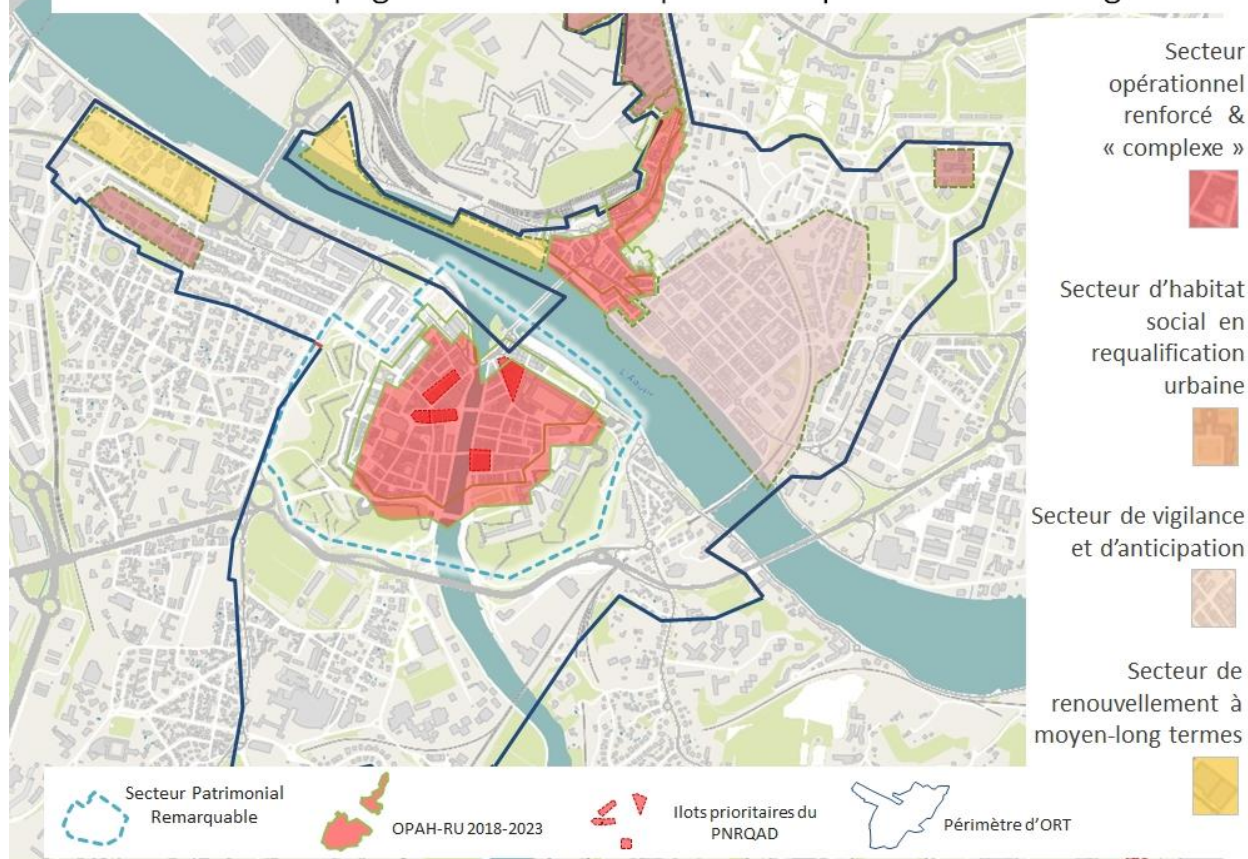
Persuadée que le cœur historique dispose de nombreux atouts pour séduire et fidéliser les habitants, la Ville entend poursuivre et renforcer ses interventions sur la qualité des logements (qualité d'usage et qualités techniques – thermiques, acoustiques...) et le confort urbain (qualité des espaces publics, maillage des équipements et services de proximité, propreté urbaine, nuisances sonores ...).

Bayonne a déployé un large panel d'outils mobilisables et est en train de mener à terme l'ambitieuse et complexe opération du PNRQAD sur cinq îlots dits prioritaires. L'OPAH-RU menée conjointement a connu des résultats très positifs au terme de ses 2 premières années au point que la programmation prévisionnelle attendue pour les 3 années restantes justifie de procéder à un réajustement des objectifs quantitatifs ainsi que des moyens et modalités de financement.

Les orientations retenues pour l'axe 1 sont :

- Favoriser l'installation de nouveaux ménages dans le centre-ville par le développement d'une offre diversifiée, tant locative qu'en accession,
- Poursuivre l'amélioration des qualités techniques du parc de logements (habitabilité, sécurité incendie, qualités d'usages, performances thermiques, confort acoustique), dans une logique de valorisation de leurs caractéristiques patrimoniales,
- Améliorer en opportunité les conditions de logements des personnes en situation de handicap (vieillesse de la population, mobilité réduite),
- Proposer une offre adaptée au logement des personnes les plus fragiles (pour des raisons de précarité, de vieillissement ou de handicap),
- Poursuivre les actions de lutte contre l'habitat indigne,
- Améliorer le confort urbain pour rendre le logement de centre-ville réellement attractif (la poursuite de cet objectif se fait à travers des actions qui répondent aux autres axes du programme : sur le commerce, l'accessibilité, la qualité des espaces publics, l'accès aux services)
- Soutenir les initiatives citoyennes en faveur du vivre ensemble et de l'amélioration du cadre de vie et accompagner les habitants qui souhaitent participer à l'amélioration de leur logement.

AXE 1 : un accompagnement renforcé pour la requalification des logements



Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Jouer la carte de la différence commerciale et soutenir l'artisanat

Le commerce bayonnais s'est habilement joué de l'étroitesse des immeubles du centre historique. Le tissu commercial du cœur de ville, constitué à 80% de commerçants indépendants a résisté au phénomène de standardisation qui a uniformisé de nombreux centres-villes ces dernières décennies. Le charme des petites boutiques, l'accueil des commerçants, la diversité de l'offre et bien-sûr la qualité du patrimoine, ont permis au centre-ville de Bayonne de supporter la concurrence accrue des centres commerciaux de périphérie.

La Ville et l'Office de Commerce et de l'Artisanat consacrent des moyens importants pour animer et faire vivre ce tissu économique de très petites entreprises. Pour proposer une feuille de route commune que l'ensemble des parties prenantes puisse s'approprier, la Ville et l'Office de Commerce et de l'Artisanat mènent conjointement l'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur du Commerce et de l'Artisanat pour la période 2020-2026. Son élaboration repose sur une démarche participative qui implique la contribution de l'ensemble des représentants des associations de commerçants et d'artisans.

En matière de santé économique des entreprises, le commerce et l'artisanat bayonnais présentent un tableau plutôt rassurant. Toutefois, sur certains secteurs des fragilités persistent. La Ville souhaite mener sur ces secteurs en particulier une action volontariste en matière d'immobilier commercial afin de maintenir un volant de locaux accessibles suffisant et de maîtriser les implantations d'activités si nécessaire.

Par ailleurs, la Ville, l'Office de Commerce et de l'Artisanat et les chambres consulaires devront s'atteler à la question des reprises d'activité, un certain nombre de commerçants « historiques » arrivant bientôt en âge de prendre leur retraite.

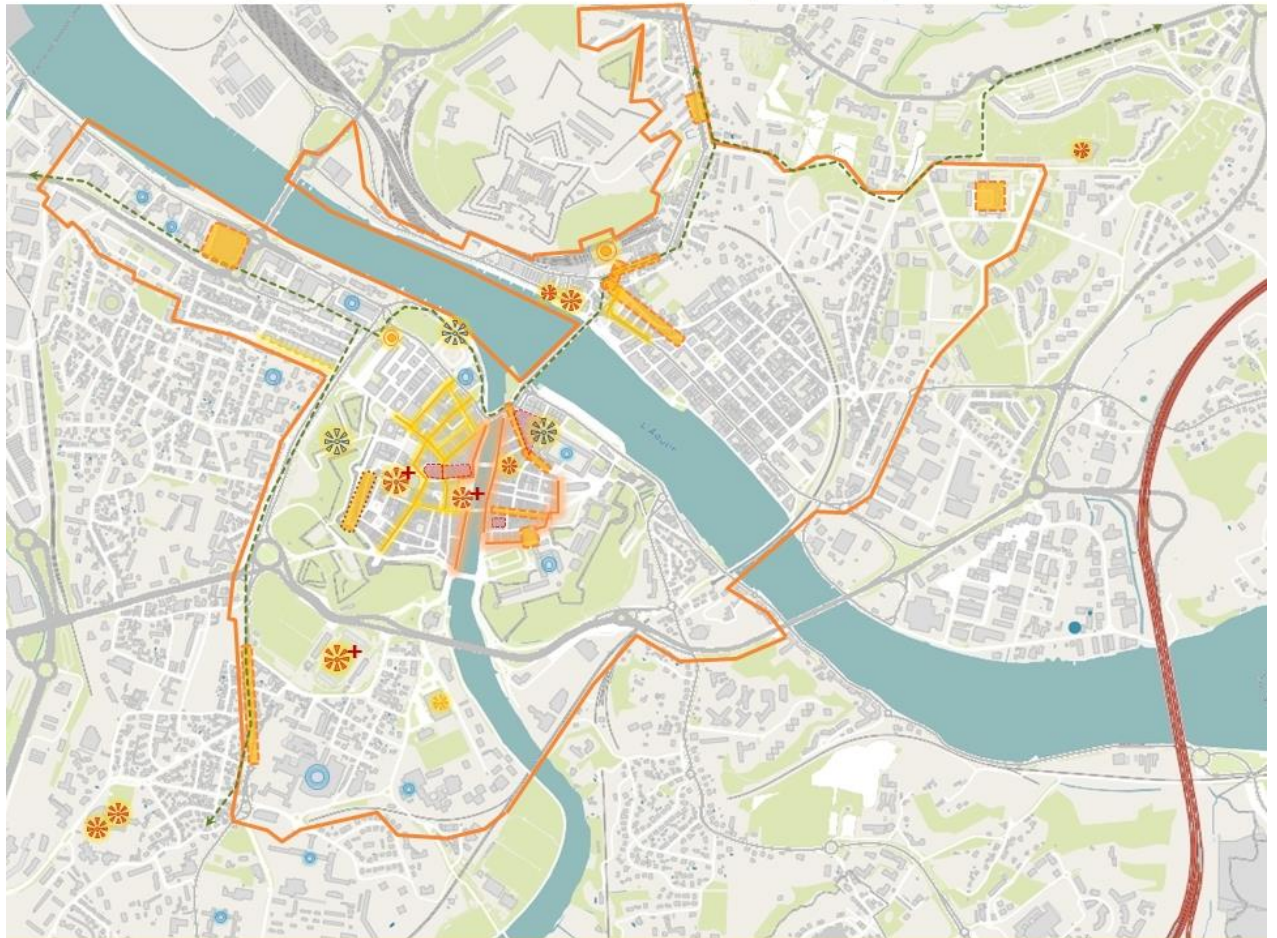
Les expériences acquises lors de la gestion de la crise sanitaire doivent permettre de proposer et de pérenniser des solutions en faveur de la résilience du commerce bayonnais. Le développement du numérique est l'une des pistes que la Ville et l'Office de Commerce et de l'Artisanat entendent explorer plus avant.

Enfin, les marchés bayonnais assurent aux habitants une offre alimentaire de qualité, abordable et diversifiée. Leur succès ne se dément pas, mais la halle centrale doit être modernisée pour mieux répondre aux attentes des chalands, attirer de nouveaux clients, gagner en fonctionnalité et s'ouvrir à de nouveaux usages pour devenir un véritable espace de convivialité. Une halle embellie et modernisée sera alors de nature à faire du marché central un pôle gourmand de référence.

Les orientations retenues pour l'axe 2 sont :

- Renforcer la différenciation de Bayonne en matière de commerce par une politique de l'offre et par une valorisation du patrimoine urbain et culturel de la ville :
 - . promouvoir et soutenir le commerce et l'artisanat du centre-ville,
 - . attirer des enseignes locomotives et des jeunes enseignes innovantes
 - . agir sur l'offre immobilière (veille foncière, acquisition et remembrement) et favoriser l'émergence de projets locaux,
 - . faire des halles un pôle gourmand de référence
- Conforter la chalandise locale et étendre la zone de chalandise en visant des cibles touristiques variées (clientèle côtière, clientèle urbaine).
 - . satisfaire et développer la demande locale et touristique (capitaliser notamment sur la réouverture du Musée Bonnat-Helleu)
- Encourager de nouvelles pratiques urbaines, les faciliter et les fidéliser.
 - . faciliter l'accès et la visite du centre-ville aux usagers et clients, tous modes confondus,
 - . valoriser, reconquérir et animer les espaces publics.
- Renforcer le réseau de professionnels, commerçants et artisans, impliqués et motivés en les associant activement pour leur permettre de s'approprier les stratégies locales.

Un accompagnement renforcé des dynamiques commerciales



Les principaux linéaires commerciaux

- de fort rayonnement
- d'intérêt local



Les principaux générateurs de flux



Les secteurs de vigilance



Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections

Valoriser la ville des proximités

Pour une partie des habitants qui fait le choix du cœur de ville, la ville « à portée de main » ou encore « ville des proximités » est un motif d'installation et de satisfaction : à peu près tous les commerces et services nécessaires au quotidien se trouvent dans un rayon de 300 m, accessibles moyennant 5 à 10 minutes de marche. La situation est un peu plus compliquée pour les cœurs de quartier, en particulier pour celui du Polo Beyris pénalisé par de grandes coupures urbaines.

La centralité et l'« hyper proximité » rendent non seulement possibles, mais pertinentes des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle, même si l'usage de cette dernière subsiste de manière non marginale. La Ville et le Syndicat des Mobilités du Pays Basque entendent mettre en œuvre un Plan de Déplacements de Secteurs, déclinaison fine du Plan de Déplacements Communautaire.

A la lumière de ce Plan de Déplacements de Secteurs, la Ville et le Syndicat des mobilités se permettront d'explorer de nouvelles solutions sur ce territoire a priori favorable aux mobilités alternatives : des hypothèses d'auto partage seront étudiées, un Plan de mobilité inter entreprise sera proposé aux actifs du centre-ville, le plan vélo municipal viendra localement conforter et compléter le dispositif cyclable de l'agglomération ...

Les orientations retenues pour l'axe 3 sont :

- Poursuivre le développement des mobilités actives en cœur de ville
- Etudier et développer des solutions alternatives à la voiture individuelle (solutions de partage notamment, en fonction du résultat de l'étude menée fin 2019-2020),
- Poursuivre le plan de mise en accessibilité de la ville, en prenant en compte les différentes formes de handicap.

Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

La transformation de l'espace public : défi majeur du projet Cœur de ville

Comme partout, mais peut-être plus qu'ailleurs, la reconquête de l'espace public constitue une condition de la réussite du projet. Le terme de « reconquête » de l'espace public ne peut signifier de plus belle revanche sur l'histoire que celle de cette ville si longtemps privée d'espaces libres par son statut militaire. Il s'agit bien de reconquérir des espaces publics, voire de les réinventer à l'aune de nouvelles pratiques urbaines et de récentes possibilités qu'offre la réduction du stationnement de surface.

Les grands espaces : au service du rayonnement et du quotidien

La Ville a aujourd'hui l'opportunité de se saisir de grands espaces de respiration : les berges de l'Adour, de la Mairie jusqu'au Pont Grenet, la ceinture verte des remparts, sur le Grand et le Petit Bayonne, l'esplanade Roland Barthes. Le mésusage et la confusion de ces espaces frustrant autant les habitants que les visiteurs. Leur réaménagement répondra à des attentes impatientes et variées : se détendre, se dépenser, se retrouver, faire la fête ... Ces grands espaces participeront tout autant au rayonnement de la ville, qu'à la qualité du cadre de vie des habitants car ils sont les lieux de tous les possibles : expressions artistiques, culturelles, ludiques ou sportives, tantôt paisibles ou vibrionnants.

La requalification des interstices : le vivre ensemble et l'esprit de quartier

La Ville doit aussi se soucier des petits espaces de la ville courante : petites places ou placettes gagnées sur les interstices laissés par la démolition d'immeubles. Ces lieux sont peu nombreux, mais ils sont précieux, car ils offrent quelques ponctuations d'espaces libres dans un quartier d'une très grande densité bâtie. La place Patxa a été en partie réaménagée

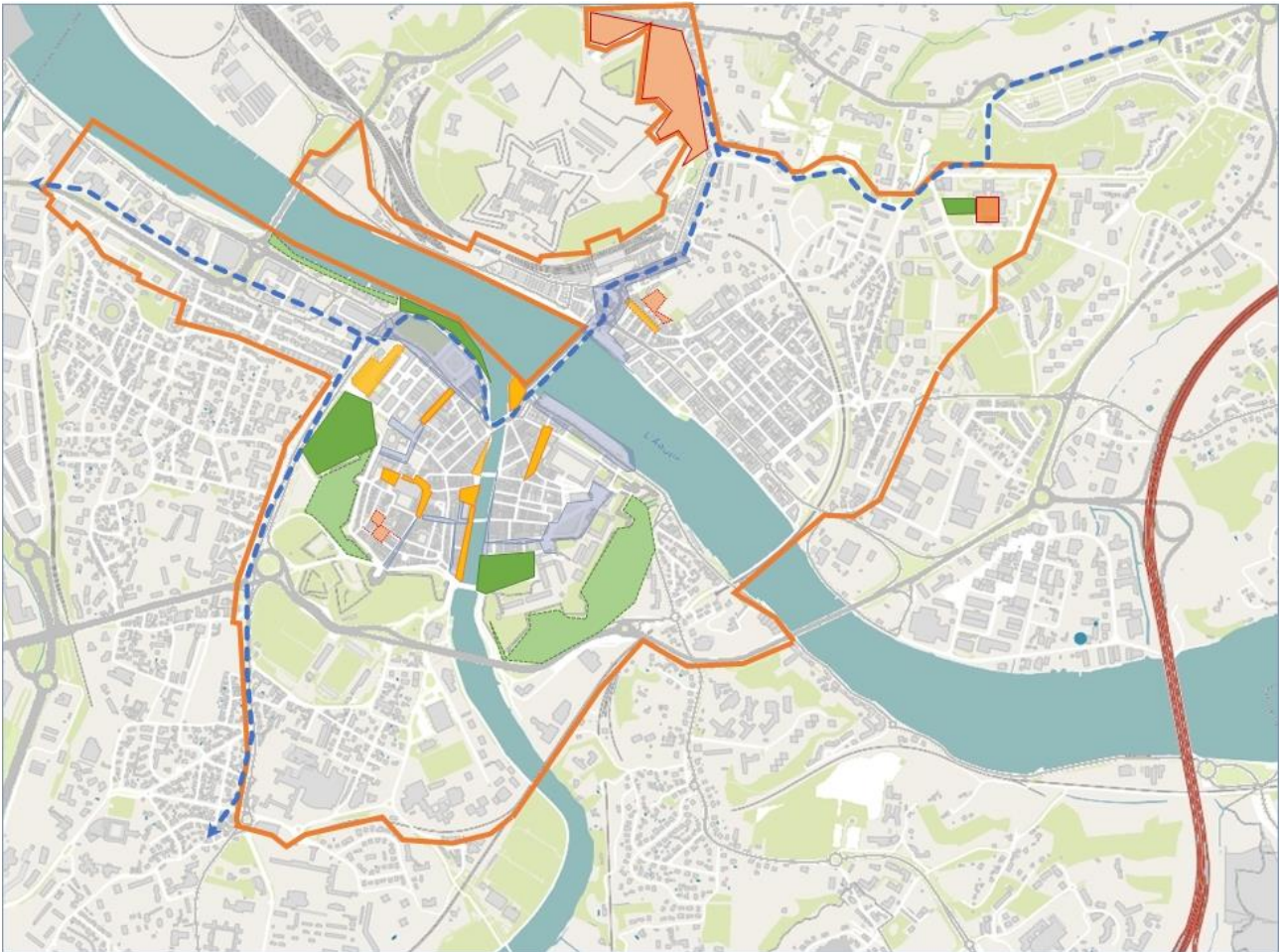
pour permettre à la vie locale de s'épanouir au cœur du quartier. Sur le Grand Bayonne, la Place Boeswilwald, mieux connue sous l'appellation de Place Montaut attend un réaménagement complet dès que les travaux de la médiathèque permettront d'en libérer l'emprise.

Les espaces « itinéraires » porteurs de dynamiques commerciales :

Certains aménagements de rues ou d'espaces sont rendus nécessaires lorsqu'ils sont complémentaires de projets d'équipements structurants ou qu'ils se situent le long de linéaires commerciaux importants. C'est le cas des rues situées aux abords du Musée Bonnat-Helleu, le cas de la rue Thiers ou le cas des abords de la médiathèque centrale. Faute d'aménagement sur ces itinéraires, les parcours piétons et parcours marchands de la ville apparaîtraient comme incohérents et souffriraient d'une image obsolète, au détriment des commerces et équipements qu'ils desservent.

Les orientations retenues pour l'axe 4 sont :

- Doter la ville d'une identité forte en matière d'espaces publics, en misant sur la géographie (rapport aux rivières) et l'histoire (les espaces fortifiés) : aménagement des berges, poursuite de l'aménagement de la ceinture verte des remparts.
- Poursuivre la requalification des espaces publics dans le souci d'accompagner de nouveaux usages et de favoriser le vivre-ensemble.
- Conforter la présence de la nature en ville afin d'aménager une ville plus résiliente, en prévenant notamment la création de îlots de chaleur.
- Créer les conditions d'une dynamique publique/privée qui contribue à l'amélioration du cadre de vie, de l'image et de la commercialité du centre-ville.
- Poursuivre les actions visant la valorisation du bâti et la conservation des singularités de l'habitat ancien,
- Mettre en place des parcours de découverte de la ville adaptés à tous les publics et au service de toutes formes de patrimoine (patrimoine urbain, naturel et paysager, patrimoine immatériel, gastronomie, savoir-faire)



Les aménagements récents

Les allées Paulmy, la Place de la République, les allées Boufflers, les quais de Nive en rive droite



Court terme

Moyen/long terme

Les grands espaces à reconquérir

Les berges d'Adour, la ceinture verte des remparts, l'esplanade R.Barthes



Les espaces de la proximité et du quotidien

La place des Gascons, le Rail Bayonnais, la place Boeswildwald, La Place Montaut



L'accompagnement des dynamiques

commerciales, culturelles, touristiques

La rue Thiers, les abords du Musée Bonnat Helleu, la rue Sainte-Catherine, les quais de Nive en rive gauche, la Place des Basques, le carreau des halles



Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Conforter le rayonnement de la ville par des investissements majeurs

Bayonne dispose de très nombreux atouts pour attirer les visiteurs occasionnels ou réguliers. Cette ville, plurielle et singulière peut indéniablement s'affirmer comme une destination touristique de premier plan. Elle peut dans le même temps offrir à ses habitants et habitués le plaisir d'une découverte sans cesse renouvelée.

Trois projets d'envergure viendront conforter le rayonnement de Bayonne, d'autres projets plus modestes compléteront la palette de l'offre culturelle ou sportive.

La rénovation-extension de la médiathèque :

Le projet de rénovation et extension de la médiathèque centrale, permettra de donner à cet équipement majeur la qualité d'espaces et les fonctionnalités qu'il mérite. La médiathèque centrale représente en effet davantage qu'un service dédié à la lecture publique, c'est une véritable agora culturelle en cœur de ville et le service public le plus fréquenté des bayonnais. Par la richesse de ses fonds, elle bénéficie depuis 2011 du statut de pôle associé de la Bibliothèque Nationale de France et profite d'un rayonnement régional.

La rénovation du Musée Bonnat-Helleu :

La rénovation du Musée Bonnat-Helleu est attendue pour permettre au public de (re)découvrir ses fabuleuses collections dont il se dit qu'il n'y aurait pas d'équivalent entre Paris et Madrid. Le Musée accueille près de 3000 œuvres majeures du XIVe au XIXe siècle : dessins, peintures, sculptures et objets d'art, ainsi qu'une collection d'antiques. De rayonnement national, voire international, le Musée des Beaux- Arts est également un équipement au service du plus grand nombre puisqu'il est dans ses missions de faire acte de pédagogie et d'amener les publics dans leur grande diversité à découvrir et s'intéresser aux beaux-arts.

Le stade Jean Dauger :

La rénovation et la modernisation du stade Jean Dauger répond à la nécessité de maintenir le rugby bayonnais au plus haut niveau. Il est pour cela nécessaire de doter le club d'infrastructures à la hauteur des besoins du rugby professionnel et de faire évoluer son modèle sportif, économique et juridique.

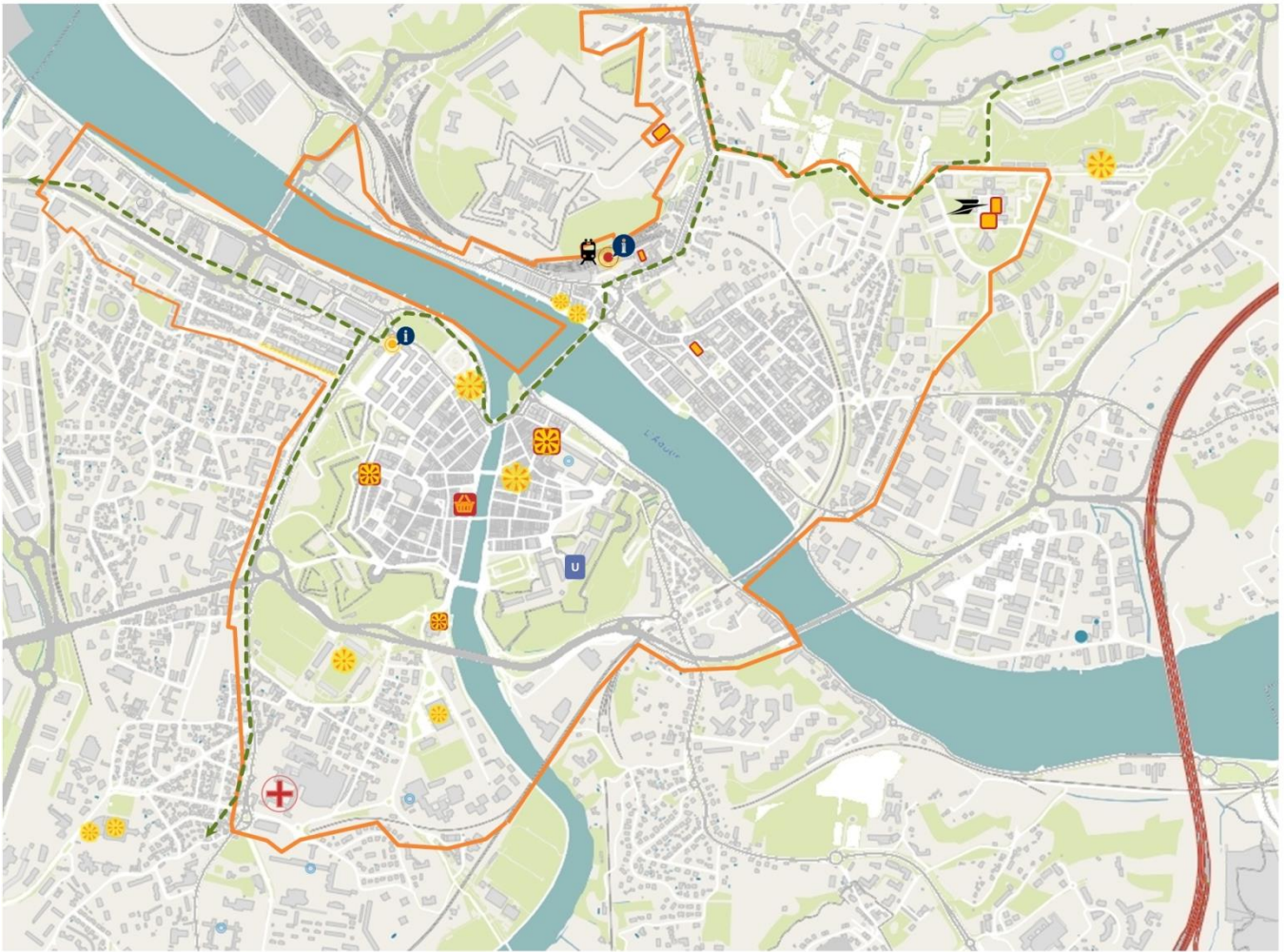
Dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif de 40 ans, l'opération AB Stadium sera portée par le club : les tribunes, les vestiaires et le terrain seront rénovés, des espaces de convivialité, de réception et de restauration seront construits. L'opération conjointe de l'AB Campus, qui comprendra un centre de formation, des locaux d'hébergement, un parking, un pôle de santé pour sportifs, un espace associatif et des équipements pour le rugby féminin sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville.

Cette opération doit conforter le poids économique d'un équipement sportif majeur, qui à chaque match crée l'évènement en centre-ville. Elle doit aussi permettre au club de conserver ses talents et contribuer à l'épanouissement des jeunes dans un sport promu au rang de culture locale.

Les orientations retenues pour l'axe 5 sont :

- Reconnaître et promouvoir le rôle de la culture au cœur du développement urbain,
- Défendre la culture en héritage et la culture en partage pour la cohésion de la cité et le vivre ensemble,
- Encourager la créativité et renforcer la place de la culture au service de l'attractivité et du rayonnement de la ville, en s'appuyant notamment sur de grands équipements : le Musée Bonnat-Helleu, la médiathèque et l'Atalante.
- Mettre en œuvre le schéma directeur des sports,

Le renouvellement des équipements publics



Les équipements de rayonnement intercommunal ou plus



Les équipements de quartiers

à restructurer Bureau de poste



Article 3. Etat d'avancement des études et du plan d'actions

Le tableau ci-après rend compte de l'avancement des études et actions inscrites à l'avenant n°1.

Axe	Action	Description	Avancement	Calendrier prévisionnel <i>déc.20</i>	
				Date lancement	Date livraison
1	1	OPAH-RU 2018-2023	En cours	janv-18	janv-23
1	2	Restructuration des îlots du PNRQAD*	En cours	juin-11	juin-24
1	3	Etude Habitat ancien cœur de ville	A engager	janv-22	sept-22
1	4	Rénovation thermique de Bâlichon	En cours	déc. 2018	mars 2021
1	5	Configuration outil opérationnel	A engager	janv. 2021	juin 21
1	6	Formation des artisans	A engager	fév. 21	sept 21
1	7	Conseil confort acoustique	A engager	déc-20	déc-23
1	8	Accompagnement des copropriétés de la Place des Gascons	A engager	fév. 21	mai-22
1	9	études techniques et programmatiques sur le 3,5 rue Sainte-Catherine	A engager	janv.21	juin 21
2	1	Elaboration d'un règlement à l'appui de la Charte des terrasses	A engager	déc-19	déc. 21
2	2	Etudes programmatiques en faveur de l'activité commerciale et artisanale du cœur de ville	A engager	fév. 21	déc-22
2	3	Réaménagement des halles centrales	A engager	févr-21	oct-23
2	4	Pouponnières commerciales et artisanales	A engager	juin-21	déc-22
2	5	Mission d'investigation sur l'attractivité du cœur de ville	En cours	mai-20	mars 21
2	6	Mesure des flux piétonniers	A engager	févr-21	en continu
3	1	Réalisation d'un plan de déplacements (P.D.U.)	En cours (finalisation)	janv-20	déc-20
3	2	Autopartage	A engager	janv-21	déc-21
3	3	Dév. Électro mobilité	A engager	janv-21	déc-21
3	4	Dév. abri vélos	En cours	nov-18	déc-21
3	5	Mise en place du Plan vélo	En cours	mars-19	déc-25
3	6	Plan de mobilité Inter entreprise	A engager	mars-21	/
4	1	Valorisation des remparts Lachepaillet (Poterne)	En cours	nov-18	juin-22
4	2	Programme d'aménagement des espaces publics de l'hypercentre	En cours	sept-20	déc-24
4	2.1	Esplanade Roland Barthes	A engager	jan 22	sept 22
4	2.2	Aménagement berges d'Adour	A finaliser	avr. 21	juin 21
4	2.3	Aménagement Carreau des Halles (ph. 2)	A finaliser	sept21	mars 22
4	2.4	Aménagement pl. Boeswilwald	différée	/	/
4	2.5	Aménagement rue Thiers	A engager	oct. 21	mars 22
4	2.6	Aménagement rue Ste Catherine	différée	/	/

4	2.7	Aménagement abords Musée Bonnat Helleu	En cours (1ere phase)	déc. 20	déc. 23
4	2.8	Place Pasteur	En cours	déc. 20	déc. 21
4	2.9	Pl. Echauguette	A engager	janv. 23	nov. 23
4	2.10	Aménagement Parvis médiathèque	A engager	sept 23	nov. 24
4	2.11	Aménagement de la Place des Gascons	A engager	nov. 23	oct. 24
4	2.12	Aménagement du quai Jauréguiberry	A engager	fév. 23	oct. 23
4	12	Nouveaux franchissements piétons-Remparts	A engager	oct. 21	oct. 23
4	13	Rail Bayonnais	différé	/	/
4	14	Plan de gestion des remparts	En cours	avr-20	déc-25
4	15	Parcours de découverte	En cours (MOE)	oct-18	déc.-21
5	1	Restructuration médiathèque centrale	En cours (MOE)	oct-18	déc. 23
5	2	Parcours Vauban et Adour	En cours (MOE)	sept-20	mars 22
5	3	Pôle accueil gare	En cours (MOE)	janv-20	juin-21
5	4	Salle quartier Saint-Esprit	A engager	févr-21	juin-21
5	5	Espace pelote trinquet Aviron Bayonnais	différé	/	/
5	6	Travaux Atalante	différé	/	/
5	7	Modernisation de la médiathèque de la place des Gascons	En cours (programmation)	déc-19	juin-23
5	8	Rénovation MVC Polo Beyris	réalisé	sept-19	déc-20
5	9	Rénovation ESCM et EVAH	réalisé	sept-20	juin-22
5	10	Restructuration du groupe scolaire de la Citadelle	A engager	mai-20	déc-24
5	11	Rénovation extension du Musée Bonnat Helleu	En cours (MOU)	mai-20	déc-24
5	12	Casemate de Mousserolles	En cours (Consultation travaux)	mars 20	sept 22
5	13	Aménagements du stade Dager AB Stadium	En cours (MOE)	fév. 20	déc. 21
5	14	Aménagements du stade Dager AB Campus	En cours (MOE)	fév. 20	déc. 22

Article 4. Mise à jour du plan d'actions

Le programme national prévoit que chaque année, les parties se rapprochent en vue de la signature d'un avenant précisant les actions à mettre en œuvre pour l'année, permettant ainsi une gestion évolutive du plan d'actions en fonction de la préparation effective des opérations par rapport au calendrier prévisionnel initial.

Il est rappelé pour mémoire les dispositions de l'article 2 de la convention cadre : « les partenaires financeurs s'engagent à instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les collectivités ; mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées dans le cadre de leurs instances respectives ».

a. Les nouvelles actions

Les actions suivantes sont intégrées au programme d'actions au regard de leur cohérence avec le projet global « action cœur de ville » et après validation du comité local de projet et du comité régional de projet. Elles sont détaillées dans les fiches opérations annexées.

Axe 1 :

Etudes techniques et programmatiques sur le 3,5 rue Sainte-Catherine : il s'agit de faire réaliser les diagnostics techniques préalablement à la programmation sur cet immeuble stratégique, situé à l'entrée de la rue Sainte-Catherine depuis la place de la République et adossé au Rail Bayonnais. L'EPFL en assure partiellement le portage foncier (rez-de-chaussée commerciaux et une partie des étages). Les étages comprennent encore des logements occupés et les commerces ont été mis à disposition sous forme de boutiques éphémères. La connaissance précise de l'état technique des structures est indispensable à toute prise de décision.

Axe 2 :

L'élaboration d'un règlement d'occupation du domaine public prend naturellement le relais de la Charte des Terrasses élaborée en 2019 afin d'en conforter l'application.

Axe 3 :

Un Plan de mobilité inter-entreprises, à destination de l'ensemble des commerçants et artisans du centre-ville sera initié pour donner une impulsion positive aux solutions de mobilités alternatives disponibles pour accéder au centre-ville. La Ville en assurera la maîtrise d'ouvrage et l'animation en s'appuyant sur le SMPB et l'Office de Commerce et de l'Artisanat.

Axe 4 :

L'aménagement du quai Jauréguiberry, en bord de Nive dans la prolongation des abords du marché central viendra compléter le programme d'intervention sur les espaces publics. La logique de ce projet est de recomposer l'espace pour en redéfinir les usages, notamment au profit du déploiement des terrasses, d'améliorer la qualité et l'esthétique urbaine et de valoriser les berges de la Nive.

Axe 5 :

La casemate de Mousserolles fait partie des ouvrages bastionnés du Petit Bayonne inscrits aux Monuments Historiques. Elle a vocation à accueillir un pôle musiques actuelles où de nombreux musiciens amateurs souhaitent pouvoir continuer à se perfectionner et se produire. Sa restauration et sa mise aux normes sont urgentes (2021) pour permettre un accueil du public en toute sécurité tout en valorisant la dimension patrimoniale du site. A un peu plus long terme, le pavillon Y, ancien corps de garde qui participe du même bastion, sera restauré pour accueillir dans de meilleures conditions la Rockscool, qui faute de locaux adaptés peine à satisfaire les demandes.

Les deux opérations menées conjointement par l'Aviron Bayonnais (l'AB Stadium) et par les collectivités locales (Ville, CAPB, Département et Région) ont pour objet de développer localement le rugby de haut niveau, de conforter le poids économique d'un stade de centre-ville et de faciliter la pratique par le plus grand nombre d'un sport qui rassemble.

Appellation		Modifications apportées entre avenant 1 et avenant 2	Coût prévisionnel total TTC (montants d'opérations)	Partenaires locaux	Calendrier prévisionnel <i>déc.20</i>	
avenants		Description	Avenant 2		Date lancement	Date livraison
Axe	Action					

1	9	études techniques et programmatiques sur le 3,5 rue Sainte-Catherine	Nouvelle	50 000 €	Ville de Bayonne, EPFL	janv.21	juin 21
2	1	Elaboration d'un règlement à l'appui de la Charte des terrasses	Suite de la charte	10 000 €	Ville de Bayonne	déc-19	déc. 21
3	6	Plan de mobilité Inter entreprise	Nouvelle	105 000 €	Ville de Bayonne SMPB	mars-21	continu
4	2.12	Aménagement du quai Jauréguiberry	Nouvelle	900 000 €	Ville de Bayonne	fév. 23	oct. 23
5	12	Casemate de Mousserolles	Nouvelle action	2 700 000 €	Ville de Bayonne	mars 20	sept 22
5	13	Aménagements du stade Dauger AB Stadium	Nouvelle action	19 790 763 €	Ville de Bayonne	fév. 20	déc. 21
5	14	Aménagements du stade Dauger AB Campus	Nouvelle action	8 400 000 €	Ville de Bayonne	fév. 20	déc. 22

b. Les opérations reportées

Les actions suivantes sont reportées au-delà du calendrier du programme Action Cœur de Ville. Elles sont différées lorsqu'elles ne répondent plus aux capacités de la collectivité à les mettre en œuvre à moyen terme en s'assurant des engagements financiers des partenaires du programme avant le 31 décembre 2022 tel que stipulé à l'article 5 de la convention cadre.

Il s'agit de :

Axe 4 :

- L'aménagement de la place Boeswildwald : l'occupation temporaire par les locaux modulaires destinés à accueillir la médiathèque durant les travaux de rénovation, ne permet pas d'envisager son réaménagement dans le calendrier du projet ACV. Ces travaux sont reportés.
- L'aménagement de la rue Sainte-Catherine : des travaux de reprise des sols ont été réalisés en 2019. Une seconde phase de travaux, nécessaire pour améliorer significativement la qualité de l'aménagement, est différée pour ne pas créer de nouvelles nuisances et risquer fragiliser les commerces en cette période difficile.
- Les travaux d'amélioration des conditions d'accès (accès physiques et conditions d'ouverture), au Rail Bayonnais depuis la Place de la République, depuis le square du Marquisat sont soumis à des contraintes qui reportent leur réalisation au-delà du calendrier actuel d'engagement des financeurs.

Axe 5 :

- Les travaux l'espace de pelote du trinquet de l'Aviron sont reportés au-delà du calendrier actuel d'engagement des financeurs.
- Les travaux sur le bâtiment de l'Ancien Atalante sont reportés au-delà du calendrier actuel d'engagement des financeurs.

Appellation		Description	Modifications apportées entre avenant 1 et avenant 2	Coût prévisionnel total TTC (montants d'opérations)		Partenaires locaux
avenants				Avenant 1	Avenant 2	
Axe	Action					

4	2.4	Aménagement pl. Boeswilwald	différée, raisons techniques	600 000 €	/	Ville de Bayonne
4	2.6	Aménagement rue Ste Catherine	Différée	250 000 €	/	Ville de Bayonne
4	13	Rail bayonnais	Différée	500 000 €	/ €	Ville de Bayonne
5	5	Espace pelote trinquet Aviron Bayonnais	Différée	1 200 000 €	/	Ville de Bayonne
5	6	Travaux Atalante	Différée	2 000 000 €	/	Ville de Bayonne

c. Les opérations modifiées

Certaines actions ont été revues et ajustées en matière de contenu, de calendrier ou d'estimation financière.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des modifications apportées, dont le détail est reporté dans les fiches actions afférentes.

Appellation		Description	Modifications apportées entre avenant 1 et avenant 2	Coût prévisionnel total TTC (montants d'opérations)		Partenaires locaux	Calendrier prévisionnel <i>déc.20</i>	
avenants				Avenant 1	Avenant 2		Date lancement	Date livraison
Axe	Action							

1	1	OPAH-RU 2018-2023	Augmentation des objectifs et montants	11 043 750 €	14 797 657 €	Ville de Bayonne, ANAH, CAPB	janv-18	janv-23
1	2	Restructuration des îlots du PNRQAD*	idem	13 991 363 €	13 991 363 €	Ville de Bayonne, CAPB, Action Logement, CDC, HSA, le COL, Habitelem	juin-11	juin-24
1	3	Etude Habitat ancien cœur de ville	contenu, augmentation montant et recul du calendrier	30 000€	60 000 €	Ville de Bayonne, CAPB, ANAH	janv-22	sept-22
1	4	Rénovation thermique de Bâlichon	ajustement calendrier		8 883 875 €	HSA, CAPB	déc. 2018	mars 2021
1	5	Configuration outil opérationnel	ajustement calendrier	5 000 €	5 000 €	CAPB, Ville de Bayonne, Anah, CDC	janv. 2021	juin 21
1	6	Formation des artisans	ajustement calendrier	30 000 €	30 000 €	Ville de Bayonne, CAPB,	fév. 21	sept 21
1	7	Conseil confort acoustique	ajustement calendrier et baisse montant	40 000 €	20 000 €	Ville de Bayonne, opérateurs PNR-QAD	déc-20	déc-23
1	8	Accompagnement des copropriétés de la Place des Gascons	contenu, baisse du montant et calendrier	400 000 €	140 000 €	CAPB, ANAH, Ville de Bayonne	fév 21	mai-22

2	2	Etudes en faveur de l'activité commerciale et artisanale du cœur de ville	Contenu remanié (vise la mise en place du droit de préemption commercial et la création d'un évènement vintage)	72 000 €	72 000 €	Ville de Bayonne	fév. 21	déc-22
2	3	Réaménagement des halles centrales	ajustement calendrier	1 000 000 €	1 000 000 €	Ville de Bayonne	avril-21	oct-23
2	4	Pouponnières commerciales et artisanales	montant revu à la baisse	1 000 000 €	300 000 €	Ville de Bayonne, Région (?) CAPB (?)	juin-21	déc-22
2	5	Mission d'investigation sur l'attractivité du cœur de ville	ajustement calendrier	35 000 €	35 000 €	Ville de Bayonne, CDC	mai-20	mars 21
2	6	Mesure des flux piétonniers	ajustement calendrier	30 000 €	40 000 €	Ville de Bayonne, SMPB, ODCA, CDC	févr-21	en continu
3	1	Réalisation d'un plan de déplacements (P.D.U.)	idem	50 000 €	50 000 €	SMPB, Ville de Bayonne	janv-20	janv.21
3	2	Autopartage	ajustement calendrier	30 000 €	30 000 €	SMPB, Ville de Bayonne	janv-21	déc-21
3	3	Dév. Électro mobilité	ajustement calendrier	15 000 €	15 000 €	SMPB, Ville de Bayonne	janv-21	déc-21
3	4	Dév. abri vélos	nouveaux objectifs et augmentation montants	70 000 €	260 000 €	Ville de Bayonne	nov-18	déc-21
3	5	Mise en place du Plan vélo	Focale sur la phase 1 montant revu à la baisse	6 000 000 €	2 200 000 €	Ville de Bayonne	mars-19	déc-25
4	1	Valorisation des remparts Lachepaillet (Poterne)	ajustement calendrier	2 260 000 €	2 260 000 €	Ville de Bayonne, ABF, DRAC	nov-18	juin-22
4	2	Programme d'aménagement des espaces publics de l'hypercentre	montant revu à la baisse, ajustements calendrier et contenus	9 046 000 €	7 106 000 €	Ville de Bayonne	sept-20	déc-24
4	2.1	Esplanade Roland Barthes	montant revu à la baisse et contenu (urbanisme transitoire)	1 200 000 €	360 000 €	Ville de Bayonne	jan 22	sept 22
4	2.2	Aménagement berges d'Adour	montant revu à la baisse	900 000 €	200 000 €	Ville de Bayonne	avr. 21	juin 21
4	2.3	Aménagement Carreau des Halles (ph. 2)	idem	600 000 €	600 000 €	Ville de Bayonne	sept21	mars 21
4	2.7	Aménagement abords Musée Bonnat Helleu	Augmentation montant	1 200 000 €	1 850 000 €	Ville de Bayonne	déc. 20	déc. 24
4	2.8	Place Pasteur	Augmentation montant	800 000 €	1 128 000 €	Ville de Bayonne	déc. 20	déc. 21
4	2.9	Pl. Echauguette	idem	300 000 €	300 000 €	Ville de Bayonne	janv. 23	nov. 23
4	2.10	Aménagement Parvis médiathèque	montant modifié (répartition avec le bâtiment)	400 000 €	1 068 000 €	Ville de Bayonne	sept 23	nov. 24
4	2.11	Aménagement de la Place des Gascons	montant revu à la baisse	1 200 000 €	1 000 000 €	Ville de Bayonne	nov. 23	oct. 24
4	12	Nouveaux franchissements piétons-Remparts	Augmentation du montant et ajustement du calendrier	900 000 €	1 200 000 €	Ville de Bayonne	oct. 21	oct. 23
4	14	Plan de gestion des remparts	montant revu à la baisse	4 800 000 €	2 000 000 €	Ville de Bayonne	avr-20	déc-25
4	15	Parcours de découverte	montant augmenté (intégration phase de déploiement)	250 000 €	492 000 €	Ville de Bayonne, SMPB, Région Nouvelle Aquitaine	oct-18	déc. 21
5	1	Restructuration médiathèque centrale	montant (répartition avec le parvis)	14 000 000 €	15 000 000 €	Ville de Bayonne	oct-18	déc. 2023
5	2	Parcours Vauban et Adour	montant augmenté (un parcours ajouté)	150 000 €	300 000 €	Ville de Bayonne	juin 21	mars 22
5	3	Pôle accueil gare	Ajustement calendrier	300 000 €	300 000 €	SMPB, Office de tourisme communautaire et Office de	janv-20	juin-21

						tourisme de Bayonne		
5	4	Salle quartier Saint-Esprit	Augmentation montant (changement de site et de modalités opérationnelles)	100 000 €	220 000 €	Ville de Bayonne, CAPB	févr-21	déc.21
5	7	Modernisation de la médiathèque de la place des Gascons	Augmentation montant	2 000 000 €	3 600 000 €	Ville de Bayonne, CAPB	déc-19	juin-23
5	10	Restructuration du groupe scolaire de la Citadelle	Augmentation montant et ajustement calendrier	1 199 999 €	5 800 000 €	Ville de Bayonne	mai-20	déc-24
5	11	Rénovation extension du Musée Bonnat Helleu	Augmentation montant et ajustement calendrier	25 200 000 €	32 000 000 €	Ville de Bayonne	mai-20	déc-24

Article 5. Passage en CDAC des projets d'implantations commerciales au sein du périmètre d'ORT

En application de l'article L.752-1-1 du code de commerce, la présente convention soumet, dans les secteurs d'intervention de l'ORT, à autorisation d'exploitation commerciale (AEC) les projets mentionnés aux 1° à 6° de l'article L.752-1 du même code dont la surface de vente est supérieure ou égale à 5 000 m² ou, pour les magasins à prédominance alimentaire, supérieure ou égale à 2500 m².

Avenant n°2 à la convention-cadre de Bayonne du 11 décembre 2018, signé en 11 exemplaires,
 le

Ville de Bayonne	Communauté d'Agglomération Pays basque	Etat
Caisse des Dépôts et Consignations	ANAH	Action Logement
ANRU	Syndicat des Mobilités du Pays Basque	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Pyrénées Atlantiques	Office de Commerce et de l'Artisanat de Bayonne	

ANNEXES

Annexe 1 – Tableau global : plan d'actions prévisionnel détaillé actualisé

Annexe 2 – Les fiches opérations nouvelles et actualisées

Annexe 3– L'avenant à la convention d'OPAH RU de Bayonne

Annexe 4 – Maquette financière prévisionnelle

ACV Bayonne – avenant n°2 – annexe 1 – tableau des actions

Appellation		Description	Modifications apportées entre avenant 1 et avenant 2	Coût prévisionnel total TTC (montants d'opérations)		Partenaires locaux	Calendrier prévisionnel <i>déc.20</i>	
avenants				Avenant 1	Avenant 2		Date lancement	Date livraison
Axe	Action							
1	1	OPAH-RU 2018-2023	Augmentation des objectifs et montants	11 043 750 €	14 797 657 €	Ville de Bayonne, ANAH, CAPB	janv-18	janv-23
1	2	Restructuration des îlots du PNRQAD*	idem	16 719 363 €	16 719 363 €	Ville de Bayonne, CAPB, Action Logement, CDC, HSA, le COL, Habitelem	juin-11	juin-24
1	3	Etude Habitat ancien cœur de ville	contenu, augmentation montant et recul du calendrier	30 000€	60 000 €	Ville de Bayonne, CAPB, ANAH	janv-22	sept-22
1	4	Rénovation thermique de Bâlichon	ajustement calendrier		8 883 875 €	HSA, CAPB	déc 2018	mars 2021
1	5	Configuration outil opérationnel	ajustement calendrier	5 000 €	5 000 €	CAPB, Ville de Bayonne, Anah, CDC	janv. 2021	juin 21
1	6	Formation des artisans	ajustement calendrier	30 000 €	30 000 €	Ville de Bayonne, CAPB,	fév. 21	sept 21
1	7	Conseil confort acoustique	ajustement calendrier et baisse montant	40 000 €	20 000 €	Ville de Bayonne, opérateurs PNRQAD	déc-20	déc-23
1	8	Accompagnement des copropriétés de la Place des Gascons	contenu, baisse du montant et calendrier	400 000 €	140 000 €	CAPB, ANAH, Ville de Bayonne	fév. 21	mai-22
1	9	études techniques et programmatiques sur le 3,5 rue Sainte-Catherine	nouvelle	/	50 000 €	Ville de Bayonne, EPFL	janv.21	juin 21
2	1	Elaboration d'un règlement à l'appui de la Charte des terrasses	Suite de la charte	/	10 000 €	Ville de Bayonne	déc-19	déc 21
2	2	Etudes programmatiques en faveur de l'activité commerciale et artisanale du cœur de ville	Contenu remanié (vise la mise en place du droit de préemption commercial et la création d'un événement vintage)	72 000 €	72 000 €	Ville de Bayonne	fév. 21	déc-22
2	3	Réaménagement des halles centrales	ajustement calendrier	1 000 000 €	1 000 000 €	Ville de Bayonne	avril-21	oct-23
2	4	Pouponnières commerciales et artisanales	montant revu à la baisse	1 000 000 €	300 000 €	Ville de Bayonne, Région (?), CAPB (?)	juin-21	déc-22
2	5	Mission d'investigation sur l'attractivité du cœur de ville	ajustement calendrier	35 000 €	35 000 €	Ville de Bayonne, CDC	mai-20	mars 21
2	6	Mesure des flux piétonniers	ajustement calendrier	30 000 €	40 000 €	Ville de Bayonne, SMPB, ODCA, CDC	févr-21	en continu
3	1	Réalisation d'un plan de déplacements (P.D.U.)	idem	50 000 €	50 000 €	SMPB, Ville de Bayonne	janv-20	janv.21
3	2	Autopartage	ajustement calendrier	30 000 €	30 000 €	SMPB, Ville de Bayonne	janv-21	déc-21
3	3	Dév. Électro mobilité	ajustement calendrier	15 000 €	15 000 €	SMPB, Ville de Bayonne	janv-21	déc-21

ACV Bayonne – avenant n°2 – annexe 1 – tableau des actions

3	4	Dév. abri vélos	nouveaux objectifs et augmentation montants	70 000 €	260 000 €	Ville de Bayonne	nov-18	déc-21
3	5	Mise en place du Plan vélo	Focale sur la phase 1 montant revu à la baisse	6 000 000 €	2 200 000 €	Ville de Bayonne	mars-19	déc-25
3	6	Plan de mobilité Inter entreprise	nouvelle	/	105 000 €	Ville de Bayonne SMPB	mars-21	continu
4	1	Valorisation des remparts Lachepaillet (Poterne)	ajustement calendrier	2 260 000 €	2 260 000 €	Ville de Bayonne, ABF, DRAC	nov-18	juin-22
4	2	Programme d'aménagement des espaces publics de l'hypercentre	montant revu à la baisse, ajustements calendrier et contenus	9 046 000 €	7 106 000 €	Ville de Bayonne	sept-20	déc-24
4	2.1	Esplanade Roland Barthes	montant revu à la baisse et contenu (urbanisme transitoire)	1 200 000 €	360 000 €	Ville de Bayonne	jan 22	sept 22
4	2.2	Aménagement berges d'Adour	montant revu à la baisse	900 000 €	200 000 €	Ville de Bayonne	avr. 21	juin 21
4	2.3	Aménagement Carreau des Halles (ph. 2)	idem	600 000 €	600 000 €	Ville de Bayonne	Sept 21	mars 22
4	2.4	Aménagement pl. Boeswilwald	différée, raisons techniques	600 000 €	/	Ville de Bayonne		
4	2.5	Aménagement rue Thiers	idem	600 000 €	600 000 €	Ville de Bayonne	oct. 21	mars 22
4	2.6	Aménagement rue Ste Catherine	Différée	250 000 €	/	Ville de Bayonne		
4	2.7	Aménagement abords Musée Bonnat Helleu	Augmentation montant	1 200 000 €	1 850 000 €	Ville de Bayonne	déc. 20	déc 24
4	2.8	Place Pasteur	Augmentation montant	800 000 €	1 128 000 €	Ville de Bayonne	déc. 20	déc. 21
4	2.9	Pl. Echauguette	idem	300 000 €	300 000 €	Ville de Bayonne	janv. 23	nov. 23
4	2.10	Aménagement Parvis médiathèque	montant modifié (répartition avec le bâtiment)	400 000 €	1 068 000 €	Ville de Bayonne	sept 23	nov. 24
4	2.11	Aménagement de la Place des Gascons	montant revu à la baisse	1 200 000 €	1 000 000 €	Ville de Bayonne	nov. 23	oct. 24
4	2.12	Aménagement du quai Jauréguiberry	Nouvelle	/	900 000 €	Ville de Bayonne	fév. 23	oct. 23
4	12	Nouveaux franchissements piétons-Remparts	Augmentation du montant et ajustement du calendrier	900 000 €	1 200 000 €	Ville de Bayonne	oct. 21	oct. 23
4	13	Rail bayonnais	Différée	500 000 €	/ €	Ville de Bayonne		
4	14	Plan de gestion des remparts	montant revu à la baisse	4 800 000 €	2 000 000 €	Ville de Bayonne	avr-20	déc-25
4	15	Parcours de découverte	montant augmenté (intégration phase de déploiement)	250 000 €	492 000 €	Ville de Bayonne, SMPB, Région Nouvelle Aquitaine	oct-18	déc. 21
5	1	Restructuration médiathèque centrale	montant (répartition avec le parvis)	14 000 000 €	15 000 000 €	Ville de Bayonne	oct-18	déc. 2023
5	2	Parcours Vauban et Adour	montant augmenté (un parcours ajouté)	150 000 €	300 000 €	Ville de Bayonne	Juin 21	Mars 22
5	3	Pôle accueil gare	Ajustement calendrier	300 000 €	300 000 €	SMPB, Office de tourisme communautaire et Office de tourisme de Bayonne	janv-20	juin-21
5	4	Salle quartier Saint-Esprit	Augmentation montant (changement de site et de modalités opérationnelles)	100 000 €	220 000 €	Ville de Bayonne, CAPB	févr-21	déc.21
5	5	Espace pelote trinquet Aviron Bayonnais	Différée	1 200 000 €	1 200 000 €	Ville de Bayonne		

ACV Bayonne – avenant n°2 – annexe 1 – tableau des actions

5	6	Travaux Atalante	Différée	2 000 000 €	2 000 000 €	Ville de Bayonne		
5	7	Modernisation de la médiathèque de la place des Gascons	Augmentation montant	2 000 000 €	3 600 000 €	Ville de Bayonne, CAPB	déc-19	juin-23
5	8	Rénovation MVC Polo Beyris	réalisé	150 000 €	150 000 €	Ville de Bayonne	sept-19	déc-20
5	9	Rénovation ESCM et EVAH	réalisé	200 000 €	200 000 €	Ville de Bayonne	sept-20	juin-22
5	10	Restructuration du groupe scolaire de la Citadelle	Augmentation montant et ajustement calendrier	1 199 999 €	5 800 000 €	Ville de Bayonne	mai-20	déc-24
5	11	Rénovation extension du Musée Bonnat Helleu	Augmentation montant et ajustement calendrier	25 200 000 €	32 000 000 €	Ville de Bayonne	mai-20	déc-24
5	12	Casemate de Mousserolles	Nouvelle action	/	2 700 000 €	Ville de Bayonne	mars 20	sept 22
5	13	Aménagements du stade Dauger AB Stadium	Nouvelle action	/	19 790 763 €	Ville de Bayonne		
5	14	Aménagements du stade Dauger AB Campus	Nouvelle action	/	8 400 000 €	Ville de Bayonne		

Annexe 2 – Fiches actions

Table des matières

Annexe 2 – Fiches actions

1.1 (AM 1.1) - OPAH-RU 2018-2023	7
AM 1.1 a – OPAH-RU travaux.....	8
AM 1.1 b – OPAH-RU ingénierie.....	8
1.2 (AM 1.2) – Opérations de requalification d’îlots prioritaires du PNRQAD	9
AM 1.2 a – Ilot 12.....	10
AM 1.2 b – Ilot 14.....	10
AM 1.2 c – Ilot 15.....	10
AM 1.2 d – Ilot 38.....	10
AM 1.2 e – Ilot 45.....	10
AM 1.2 f – Ilot 45 Cœur d’îlot.....	10
1.3 (Action nouvelle) – Etude habitat ancien sur le cœur de ville	12
AM 1.3 – Rénovation thermique du parc social de Balichon	14
1.5 (D3) - Configuration d’un outil opérationnel adapté au centre ancien	16
1.6 (AM 1.4) - Cycle de formation d’artisans	17
1.7 (AM 1.6) – Mission de conseil en matière de confort acoustique	18
1.8 (D17) – Accompagnement des copropriétés de la place des Gascons	19
1.8 a – Etude de l’état des copropriétés	20
1.8 b – Accompagnement immédiat des copropriétés.....	20
1.8 c – Accompagnement des copropriétés sur le moyen terme.....	20
1.9 – Etudes techniques et pré programmatiques sur le 3-5 rue Sainte-Catherine	21
2.1 (Suite AM 2.1) – Elaboration d’un règlement à l’appui de la charte des terrasses	23
2.2 (AM 2.2) – Etudes en faveur de l’activité commerciale et artisanale du cœur de ville	24
2.2 a – AMO pour l’instauration et la mise en œuvre du droit de préemption sur les fonds de commerces	24
2.2 b – Etudes programmatiques et recherches de nouvelles enseignes	24
2.2 c – Création d’un évènement « vintage »	25
2.3 (Suite AM 2.3) – Conception et réaménagement d’un Pôle Gourmand aux Halles	26
2.3 a – Programmation.....	26
2.3 b – Conception et travaux	26
2.4 (AM 2.5) – Pouponnières commerciales, artisanales et économiques	28
2.5 (D6 et D7) – Mission d’investigation sur l’attractivité du cœur de ville	29

2.6 (AM 2.8) – Mesure des flux piétons	31
3.1 (D8) – Réalisation d’un plan de déplacements de secteur	32
3.2 (D9) – Etude de la mise en place d’un service d’autopartage	34
3.3 (D10) – Développement électro-mobilité	36
3.4 (AM 3.3) – Déploiement des abris vélos sécurisés	38
3.5 – Mise en place du plan vélo sécurisés	40
3.6 (Action nouvelle) – Mise en place d’un plan de mobilité inter entreprise à destination des salariés du centre-ville	41
4.1 (AM 4.2) – Valorisation des remparts Lachepaillet en parc urbain	42
AM 4.1 a – Grand jeu	42
AM 4.1 b – Abords du jardin botanique	42
4.2 (Action nouvelle et reports) – Programme d’aménagement des espaces publics de l’hypercentre	44
2.1 – Esplanade Roland Barthes	45
2.2 – Berges d’Adour	45
2.3 – Carreau des Halles (phase 2)	45
2.5 – Rue Thiers	45
2.7 – Musée Bonnat-Helleu	45
2.8 – Place Pasteur	45
2.9 – Echauguette	45
2.10 – Parvis médiathèque	45
2.11 – Place des Gascons	45
2.12 – Quai Jauréguiberry	45
4.12 (Action nouvelle) – Nouveaux franchissements piétons-remparts	46
4.14 (D12) – Plan de gestion des remparts	47
4.15 (AM 2.6 et suite) – Mise en place de parcours de découverte	48
4.15 a – Elaboration des contenus	49
4.15 b – Création-réalisation des supports et déploiement des parcours	49
4.15 c – Développement d’une application numérique	49
5.1 (AM 5.1) – Extension-restructuration de la médiathèque centrale	50
5.1 a – Etudes de conception – prestations intellectuelles	50
5.1 b – Etudes de conception – suivi de chantier	50
5.1 c – Réalisation des travaux	50
5.2 (AM 5.2) – Mise en œuvre de parcours sportifs	52
5.3 (AM 5.3) – Aménagement d’un pôle d’accueil tourisme et mobilité à la gare de Bayonne	54
5.4 (AM 5.4) – Programmation et création d’une salle de quartier à Saint-Esprit	56

5.7 (Action nouvelle) – Modernisation de la médiathèque de la place des Gascons	57
5.10 – Restructuration du groupe scolaire de la Citadelle	58
5.11 (Intégration projet majeur) – Rénovation extension du Musée Bonnat-Helleu	59
5.12– Restauration de la casemate de Mousserolles et du Pavillon Y	61
5.12 a – Travaux Casemate	61
5.12 b – Travaux Pavillon Y	61
5.13 et 5.14 – Aménagement du stade Jean Dauger	63
AB Stadium – phase 1	64
AB Stadium – phase 2	64
AB Campus	64

1.1 (AM 1.1)	OPAH-RU 2018-2023
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	OPAH-RU 2018-2023 du centre ancien de Bayonne
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> . Résorption de l'habitat indigne et insalubre, . Sécurisation des logements face au risque incendie . Amélioration du confort thermique et acoustique des logements, . Amélioration des conditions d'accessibilité des logements . Production de logements en loyers maîtrisés, . Aide aux propriétaires occupants . Accompagnement technique, juridique et financier des opérations d'amélioration des logements et des parties communes en copropriété.
Intervenants	Anah, Ville de Bayonne, Communauté d'Agglomération Pays Basque (déléataire des aides Anah et compétence Habitat), Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations, CAF 64, Procivis Aquitaine Sud, Fondation Abbé Pierre, Urbanis (suivi-animation), Action Logement selon analyse des dossiers au titre du programme ACV ou du Programme d'investissement volontaire.
Budget global	14 797 657 €
Modalité de financement	<p><u>Participation au suivi-animation et aux travaux</u> : Anah, Ville de Bayonne, Communauté d'Agglomération Pays Basque (crédit délégué et compétence Habitat)</p> <p><u>Participation au suivi-animation uniquement</u> Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations</p> <p><u>Participation aux travaux uniquement (avances ou subventions non comptabilisées dans le budget global)</u> CAF 64, Procivis Sud Aquitaine, Fondation Abbé Pierre, Action Logement en fonction des dossiers présentés</p>
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contacts • Nombre de dossiers agréés en CLAH, • Nombre de logements totalement et partiellement réhabilités, classés par types de travaux (sécurité, accessibilité, acoustique, thermique...) • Nombre de copropriétés bénéficiaires de l'aide au syndicat
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dossiers agréés, • Nombre de logements totalement et partiellement réhabilités, classés par types de travaux (sécurité, accessibilité, acoustique, thermique...) • Nombre de copropriétés bénéficiaires de l'aide au syndicat • Nombre de procédures coercitives engagées • Montant des travaux et des aides publiques ventilées par types de travaux • Répartition des logements réhabilités par secteurs géographiques

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts
AM.1.1 a	OPAH Travaux RU	Subventions propriétaires copropriétés aux et	Janvier 2018	Janvier 2023	12 930 215 €
AM.1.1 b	OPAH Ingénierie RU	Missions de suivi-animation	Janvier 2018	Janvier 2023	1 867 442 €

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	[maitre d'ouvrage]	Anah	Banque des Territoires (Groupe CDC)	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Action Logement
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

1.2 (AM 1.2)	Opérations de requalification d'îlots prioritaires du PNRQAD
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Opérations de requalification des îlots prioritaires n°12, 14, 15, 38 et 45 du PNRQAD : participation au financement du déficit foncier des opérations en acquisition-amélioration (LLS et/ou accession sociale en étages, commerces en rez-de-chaussée) et d'un aménagement de proximité (cœur d'îlot 45).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> . Amélioration du cadre de vie, . Résorption de l'habitat indigne et insalubre, . Sécurisation des logements face au risque incendie . Production de logements à loyers et prix d'acquisition maîtrisés, . Production de logements et commerces diversifiés . Amélioration des performances thermique, acoustique et environnementale, . Amélioration de l'accessibilité et de l'adaptabilité des logements . Remembrement de cellules commerciales
Intervenants	<p>Ville de Bayonne</p> <p>Ville de Bayonne, Anru, Communauté d'Agglomération Pays Basque (crédits d'Etat délégués et compétence Habitat), Anah, Département 64, Action logement, Habitat Sud Atlantic, Le Col, Domofrance, Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations, EPFL Pays Basque, Procivis Aquitaine Sud.</p>
Budget global	<p>13 991 363 €</p> <p>Subventions en faveur du déficit foncier : 8 669 039 € HT (Avenant n°3 PNRQAD)</p> <p>Subvention en faveur du traitement du cœur d'îlot 45 : 375 000 € HT</p> <p>Contribution d'Action Logement aux travaux de réhabilitation au titre d'ACV et de son Plan d'investissement volontaire (subventions et prêts) : 5 097 324 € (montant connu au 10/12/2020)</p>
Modalité de financement	<p><u>Participation au déficit foncier d'opérations</u> : subventions Ville de Bayonne et Anru</p> <p><u>Participation au financement d'un aménagement de proximité</u> : subvention Anru</p> <p><u>Participation aux travaux de réhabilitation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtres d'ouvrage : HSA, LE COL, Domofrance, EPFL Pays Basque (opérations immobilières), Ville de Bayonne (aménagement de proximité) - Financeurs - subventions : Communauté d'Agglomération Pays Basque (crédits d'Etat délégués et compétence Habitat), Département 64, Action logement au titre de la convention Action cœur de ville. <p>Financeurs - prêts : Caisse des dépôts et consignations, Action logement au titre de la convention Action cœur de ville</p>
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise foncière • Autorisation d'urbanisme • Avancement des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de logements réhabilités • Nombre de logements accessibles

	<ul style="list-style-type: none"> • Performance thermique des logements livrés • Nombre de logements bénéficiaires en termes d'aménités et en termes de sécurisation • Nombre de commerces réhabilités et remembrés
--	---

➔ Contenu de l'Action

(1) Avenant n°3 PNRQAD – (2) Contribution à l'équilibre des opérations en cours d'estimation – (3) Totaux estimés

Opérations		Description	Calendrier		Budget HT	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
AM.1.2 a	Ilot 12		Juin 2019	Juin. 2023	déficit foncier : 6 061 044 ⁽¹⁾ Coût de revient global env. 11 M €	Ville : 1 660 936 ANRU : 1 683 436 Action logement : 3 715 000
AM.1.2 b	Ilot 14		Déc.2018	Déc. 2021	déficit foncier : 1 405 740 ⁽¹⁾ Coût de revient global environ 3 M€	Ville : 340 370 ANRU : 357 870 Action logement : 1 079 170
AM.1.2 c	Ilot 15		Déc.2018	Déc. 2021	déficit foncier : 721 312 ⁽¹⁾ Coût de revient global environ 1,5M€	Ville : 303 796 ANRU : 315 356 Action Logement : 303 154
AM.1.2 d	Ilot 38		Déc.2018	Déc. 2021	déficit foncier : 1 152 561 ⁽¹⁾ Coût de revient global environ 4 M€	Ville : 553 781 ANRU : 571 281 Action Logement : en attente
AM.1.2 e	Ilot 45		Juin.2019	Juin. 2023	déficit foncier : 4 368 696 ⁽¹⁾	Ville : 1 429 707 ANRU : 1 452 207 Action Logement : en attente
AM.1.2 f	Ilot 45 Coeur d'îlot	Traitement du cœur d'îlot en espace public de proximité	Juin.2019	Juin. 2024	travaux estimés : 375 000	Ville 225 000 ANRU 150 000

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Communauté d'Agglomération Pays Basque	ANRU	Action Logement
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

(2) Avenant n°3 PNRQAD

1.3 (Action nouvelle)	Etude Habitat ancien sur le Coeur de ville : Etude pré-opérationnelle pour la définition des dispositifs et actions d'amélioration de l'habitat à mettre en œuvre sur l'habitat ancien du centre-ville de Bayonne
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la définition des dispositifs d'amélioration de l'habitat et actions à mettre en œuvre sur le parc ancien du centre-ville de Bayonne, à compter de la fin de l'OPAH-RU 2018-2023 du centre ancien de Bayonne (février 2023) : <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un diagnostic technique, social et économique du parc de logements et des copropriétés sur le parc ancien du centre-ville (secteurs de l'OPAH-RU 2018-2023 et du quartier St Esprit non couvert par ce dispositif) - Evaluation de l'OPAH-RU 2018-2023 et du PIG de la CAPB mis en œuvre sur le secteur de St Esprit non couvert par l'OPAH-RU - Identification des copropriétés dégradées à accompagner - Proposition des modalités opérationnelles à déployer - Définition des objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'OPAH-RU et des éventuels autres dispositifs et outils à mettre en œuvre - Précision des besoins financiers à mobiliser pour l'atteinte des objectifs définis
Objectifs	. Concevoir la stratégie d'amélioration du parc ancien de logements et des copropriétés à mettre en place dans le centre-ville de Bayonne . Définir les outils et moyens financiers à mobiliser à compter de la fin de l'OPAH-RU 2018-2023 afin de garantir une continuité de l'action publique en faveur de la requalification des quartiers anciens avec une éventuelle extension du périmètre sur le secteur de Saint-Esprit (selon diagnostic).
Intervenants	Anah, Ville de Bayonne, Communauté d'Agglomération Pays Basque (délégués des aides Anah et compétence Habitat),
Budget global	60 000 € TTC
Modalité de financement	Anah, Ville de Bayonne, Communauté d'Agglomération Pays Basque (crédit délégué et compétence Habitat)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la consultation • Choix d'un prestataire • Validations en COPIL
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Validation du rapport de recommandations, • Mise en œuvre des conclusions du rapport • Rédaction de la convention opérationnelle du dispositif

➤ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
1.3	Etude pré-opérationnelle		Janvier 2022	Septembre 2022	60 000 €	30 000 € Anah (à solliciter) 30 000 € Ville de Bayonne

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Anah	Communauté d'Agglomération Pays Basque
[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

AM.1.3	Rénovation thermique du parc social de Balichon
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : Vers une attractivité de l'habitat en centre ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Rénovation thermique du parc social de Balichon : 218 logements de la rue Daranatz et de la rue Philippe Veyrin (Bâtiments longs)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le confort thermique des habitants • Réaliser des économies d'énergie • Autres travaux d'amélioration de la résidence
Intervenants	HSA
	HSA, Communauté d'Agglomération Pays Basque,
Budget global	8 883 875 € TTC
Modalité de financement	HSA, Communauté d'Agglomération Pays Basque (Garanties d'emprunt) FEDER (523 200 €)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des travaux réalisés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Economies d'énergie réalisées sur plusieurs années consécutives suite aux travaux

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
AM.1.3	Isolation thermique et autres travaux d'amélioration		Déc. 2018	Mars 2021	8 469 263 €	Emprunt éco-prêt CDC 2 082 000 € Prêt bancaire Caisse d'Epargne taux fixe 5 364 000 € FEDER 523 200 € Fonds propres 500 063 €

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Banque des Territoires (Groupe CDC)
[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

1.5 (D3)	Configuration d'un outil opérationnel adapté au centre ancien
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Analyse des besoins opérationnels pour mener à bien des opérations publiques en tissu urbain complexe.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les interventions publiques et leurs modalités juridiques, techniques et financières.
Intervenants	Ville de Bayonne, CAPB, Etat, Banque des Territoires (BDT)
Budget global	5 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Communauté d'Agglomération Pays Basque,
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Validation d'un cahier des charges par les collectivités, Lancement de la consultation, Validation des propositions par le COPIL
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Validation des conclusions de l'étude

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
1.5	Etude de configuration de l'outil opérationnel		Janv 21	Juin 21	5 000 €	Ville CAPB MO à définir

➔ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	CAPB

1.6 (AM 1.4)	Cycle de formation d'artisans
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Formation d'artisans et professionnels du bâtiment sur l'intervention sur le bâti ancien
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Gain qualitatif sur la réhabilitation des logements (gains sur la préservation du patrimoine, la performance thermique, le confort acoustique, la pérennité des travaux) et sur les locaux commerciaux Maintien d'un tissu artisanal qualifié
Intervenants	Ville de Bayonne Ville de Bayonne, CMA64, CCI, CAPEB, CAPB, ensemble des partenaires de l'OPAH-RU, autres partenaires à définir.
Budget global	30 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne,
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Définition des attendus Définition des programmes Choix des formateurs
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations réalisées Nombre de personnes formées

⇒ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
1.6			Fév.2021	Sept 2021	30 000 €	Ville de Bayonne

⇒ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Autres financeurs

1.7 (AM.1.6)	Mission de conseil en matière de confort acoustique
Axe de rattachement	Axe 1 Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Mission de conseil en matière de confort acoustique : choix d'un panel représentatif de 3 immeubles à rénover, analyse des situations d'origine avec campagne de mesures avant travaux, réalisation des préconisations, définition des points de vigilance et accompagnement à la qualité de mise en œuvre en cours de chantier, mesures après travaux, conclusions, et dissémination des résultats (documents pédagogiques et atelier de formation des intervenants locaux)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Qualité acoustique des logements, vis-à-vis de tous types de bruits, internes, et externes
Intervenants	Ville de Bayonne Ville de Bayonne, HSA, le COL, Habitelem
Budget global	20 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne,
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Résultats acoustiques sur immeubles expérimentaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Affaiblissement acoustique avant/après travaux sur logements expérimentaux

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
1.7			Déc. 2020	Déc. 2023	20 000 €	Ville de Bayonne

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune

1.8 (D 17)	Accompagnement des copropriétés de la place des Gascons
Axe de rattachement	Axe 1 Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Les deux copropriétés de la Place des Gascons font l'objet d'une attention particulière de la part des collectivités dans le cadre de la politique de la Ville. Les bâtiments ont connu au fil des ans une certaine détérioration physique, qui, sans être alarmante, peut constituer l'indice d'une possible amorce de déqualification. Le processus de décision semble notamment grippé lorsqu'il s'agit de voter des travaux importants et les capacités financières de certains propriétaires pourraient faire obstacle à moyen terme au bon fonctionnement des copropriétés.</p> <p>Il semble nécessaire, à titre préventif, d'affiner l'analyse, à l'articulation des études relatives au projet de requalification du quartier. Il s'agit de questionner par un diagnostic plus fin l'état général de ces copropriétés afin d'engager un processus de réflexion qui pourrait mener, a minima, à engager une action de prévention et d'accompagnement des copropriétés, comme le préconise l'analyse effectuée par le Cabinet Urbanis dans le cadre de l'étude réalisée pour la CAPB en 2020.</p> <p>Ce diagnostic, préalable à toute intervention, permettra d'éclairer la collectivité et les copropriétaires sur les scénarii à envisager pour inscrire ces copropriétés dans le projet de requalification du quartier impulsé par la Ville de Bayonne qui entend travailler de concert sur les espaces publics, les équipements et l'habitat, pour améliorer le cadre de vie des habitants.</p> <p>Ce diagnostic s'inscrit dans l'objectif de l'Anah, d'anticiper la déqualification des copropriétés et d'agir au plus tôt dans un souci de bonne gestion des fonds publics.</p> <p>Il s'agira dans une première étape de réaliser un diagnostic multicritères (analyse technique des immeubles, sociale (occupation, solvabilité), gestion financière, gouvernance et processus de décisions, juridique, foncière (circulations, usages) et de valider une stratégie d'intervention incluant une approche prospective et opérationnelle sur les questions foncières (domaine privé/public), en articulation avec le projet de requalification de la Place des Gascons.</p> <p>Dans un deuxième temps, il s'agira de mettre en œuvre la stratégie d'intervention (traitement des aspects juridiques et fonciers, mesures de prévention et d'accompagnement identifiées comme nécessaires)</p> <p>La CAPB assurera le portage et le suivi du diagnostic dans le cadre de ses compétences en matière d'habitat et de politique de la ville, en lien étroit avec la commune</p> <p>La Ville de Bayonne assurera le lien avec les copropriétés en ce qui concerne les transferts de propriétés nécessaires à l'amélioration du fonctionnement et de la gestion des espaces extérieurs aujourd'hui très imbriqués et confus.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité résidentielle, • Maintenir une activité économique en pied d'immeuble et sur la place, • Prévenir d'éventuelles dérives des copropriétés, • Participer à la requalification globale de la Place des Gascons
Intervenants	<p>Ville de Bayonne, Anah, CAPB, Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations</p>

Budget global	140 000 € TTC (répartition à définir)
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Anah (actions d'accompagnement de la qualité résidentielle), Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations, CAPB
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la mission d'analyse des copropriétés • Examen des résultats de l'étude • Validation d'un éventuel plan d'intervention publique
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution des comptes des copropriétés, positionnement sur le marché immobilier (analyse des valeurs) • Amélioration de l'état physique des immeubles • Autres indicateurs à l'appréciation du prestataire de l'étude

⇒ Contenu de l'Action

b

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
1.8 a	Etude de l'état des copropriétés	Diagnostic multicritères et prospectif des copropriétés	1 ^{er} semestre 2021 (4-6 mois d'étude)	Octobre 2021	40 000 € (répartition à définir)	1.8.a Anah (50% ht de l'étude) et CAPB et BDT
1.8 b	Accompagnement immédiat des copropriétés	Volet foncier et gestion urbaine de proximité (coursives)	Juin 2020	Fév. 2022	100 000 €	Volet foncier : Ville de Bayonne
1.8c	Accompagnement des copropriétés sur le moyen terme	Mise en œuvre de la stratégie d'intervention, mesures d'accompagnement	A définir en fonction de la phase a	Mai 2022 (à confirmer)	A définir en fonction de la phase a	A définir en fonction de la phase a

⇒ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Anah	Banque des Territoires (Groupe CDC)	Communauté d'Agglomération Pays Basque
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

1.9	Etudes techniques et pré programmatiques sur le 3-5, rue Sainte-Catherine
Axe de rattachement	Axe 1 Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Etudes techniques et pré programmatiques sur le 3,5 rue Sainte-Catherine : il s'agit de faire réaliser les diagnostics techniques préalablement à la programmation sur cet immeuble stratégique, situé à l'entrée de la rue Sainte-Catherine depuis la place de la République et adossé au Rail Bayonnais. L'EPFL en assure partiellement le portage foncier (rez-de-chaussée commerciaux et une partie des étages). Les étages comprennent encore des logements occupés et les commerces ont été mis à disposition sous forme de boutiques éphémères. La connaissance précise de l'état technique des structures est indispensable à toute prise de décision..
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité résidentielle, • Maintenir une activité économique en pied d'immeuble et sur la place, • Prévenir d'éventuelles dérives des copropriétés, • Participer à la requalification globale de la Place des Gascons
Intervenants	Ville de Bayonne, EPFL
Budget global	140 000 € TTC (répartition à définir)
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Anah (actions d'accompagnement de la qualité résidentielle), Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations, CAPB
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la mission d'analyse des copropriétés • Examen des résultats de l'étude • Validation d'un éventuel plan d'intervention publique
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution des comptes des copropriétés, positionnement sur le marché immobilier (analyse des valeurs) • Amélioration de l'état physique des immeubles Autres indicateurs à l'appréciation du prestataire de l'étude

➡ Contenu de l'Action

b

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
1.9	Etudes pré-programmatiques	Diagnosics techniques préalables	Janv.21	Juin21	50 000 €	Ville de Bayonne

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune
[Signature]
[Représentant]

2.1 (Suite AM.2.1)	Elaboration d'un règlement à l'appui de la charte des terrasses
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Suite à l'élaboration, et la publication de la charte des terrasses, un règlement d'occupation du domaine public est nécessaire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur le patrimoine architectural et urbain, • Accompagner l'activité commerciale du centre-ville • Préserver l'accessibilité des espaces publics et permettre un juste partage de l'espace.
Intervenants	Ville de Bayonne Ville de Bayonne, ODCA, Banque des Territoires
Budget global	10 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne,
Indicateurs d'avancement	Publication du règlement
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'autorisations délivrées

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget TTC	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
Pour mémoire AM.2.1		Règlement d'occupation du domaine public	Déc.2019	Déc.2021	10 000€	Ville de Bayonne

➔ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune

2.2 (AM.2.2)	Etudes en faveur de l'activité commerciale et artisanale du cœur de ville
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le schéma directeur pour le développement commercial et artisanal 2016-2020 avait identifié certains secteurs ou axes urbains qui justifiaient d'une intervention publique en matière de programmation des activités commerciales et/ou artisanales (notamment, quartier des musées, rue Pannecau, rues Maubec/Sainte Catherine). Dans cette perspective, la Ville souhaite se doter d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour constituer le dossier préalable à la mise en oeuvre du droit de preemption des fonds de commerce et baux commerciaux. Cette AMO aura pour mission de formaliser l'ensemble des éléments nécessaires pour justifier, délimiter et délibérer sur le droit de preemption. Elle aura également pour objet de préfigurer l'organisation de la Ville pour mettre en oeuvre l'exercice de ce droit.</p> <p>La Ville souhaite par ailleurs se doter d'une réflexion programmatique sur certains secteurs: quartiers des Musées, secteur de la rue Sainte-Catherine, îlots du PNRQAD sur lesquels la recherche de porteurs de projet est stratégique.</p> <p>Enfin, en soutien aux dynamiques commerciales, la Ville souhaite créer et organiser un nouveau rendez-vous régulier à Saint-Esprit dont la tendance « vintage » serait le fil conducteur. Elle cherche à s'adjoindre les services d'un prestataire pour monter la programmation, organiser et animer ces rendez-vous sur une période de deux ans.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter l'appareil commercial du centre-ville • Contribuer à la diversification et à la différentiation du commerce de centre-ville • Contribuer au maintien du tissu artisanal en centre-ville
Intervenants	<p>Ville de Bayonne, Communauté d'agglomération Pays Basque, Office du commerce et de l'Artisanat, CCI, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations, Domofrance</p>
Budget global	72 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des cahiers des charges • Réalisation des études /missions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de nouvelles activités • Nombre d'évènements organisés

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
2.2 a	AMO pour l'instauration et la mise en oeuvre du droit de preemption sur les fonds de commerces		Mai 2021	Déc. 2022	25 000	36 000 € BDT (confirmer l'engagement)
2.2 b	Etudes programmatiques et	Quartier des musées	Juin 2021	Déc. 22	22 000	

	recherches de nouvelles enseignes	Rue Panneau Saint-Esprit Ilots du PNRQAD				
2.2.c	Création d'un évènement Vintage	Recherche de porteur de projet et programmation de l'évènement	Fév 2021	Déc 2022	25 000	

Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Banque des Territoires (Groupe CDC)

2.3 (Suite AM 2.3)	Conception et réaménagement d'un Pôle Gourmand aux Halles
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Etude stratégique et programmatique relative au redéploiement et au repositionnement des halles commerciales en tant que pôle gourmand de référence (action 29 du Schéma Directeur de Développement Commercial). (action reconduite de la convention PNRQAD)</p> <p>Conception des réaménagements des halles en réponse aux problèmes identifiés (inadaptation du sol, de l'éclairage, de l'absence de certaines fonctions) et suivant les conclusions de l'étude de programmation</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Faire des halles commerciales un pôle gourmand de référence, une locomotive pour le centre-ville et une opportunité pour maintenir une offre alimentaire de proximité, Améliorer la commercialité des halles, Améliorer le confort des déambulations, Gagner en sécurité (glissance actuelle des sols) et en confort (rapport à la lumière), Renforcer les propositions de marché sur le quartier Saint-Esprit.
Intervenants	<p>Ville de Bayonne, ODCA</p> <p>Ville de Bayonne, Banque des Territoires</p>
Budget global	1 000 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Banque des Territoires
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Validation d'un programme stratégique et d'un plan d'actions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Evolution de la fréquentation des halles, du marché extérieur central et du marché de Saint-Esprit Evolution du nombre de commerçants par catégorie et par saison sur les différents segments des marchés (intérieurs, extérieurs, réguliers, exceptionnels ...)

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
2.3 a	Programmation (réalisée 2019)		Nov. 2018	Déc. 2019	76 100 €	Ville 50 000 BDT 26 100
2.3 b	Conception et Travaux		Avril 2021	Oct 2023	1 000 000 €	Ville

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Banque des Territoires	Autre financeur

2.4 (AM 2.5)	Pouponnières commerciales, artisanales et économiques
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Opérations d'acquisitions-installations commerciales, artisanales innovantes et/ou de services en quartiers anciens (cf. AM.14) dans l'esprit des « pouponnières commerciales et économiques ». (référence aux actions 27 et 28 du Schéma Directeur de Développement Commercial)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le commerce et l'artisanat en centre-ville, • Favoriser l'émergence de projets locaux
Intervenants	<p>Ville de Bayonne,</p> <p>Ville de Bayonne, Région, Office de Commerce et de l'Artisanat, CCI, Chambre de Métiers et de l'Artisanat</p>
Budget global	300 000 € TTC (y compris acquisition du foncier)
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Région, BDT (Prêts)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des locaux • Installation des preneurs commerciaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'installations réussies

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
2.4	Acquisitions immobilières		Juin 2021	Déc. 2022	300 000 €	A l'étude

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune

2.5 (D.6 et D.7)	Mission d'investigation sur l'attractivité du cœur de ville
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Analyser finement les phénomènes d'attractivité, mesurer les forces et faiblesses du cœur de ville au regard de son contexte territorial et des tendances actuelles afin d'identifier les marges de progrès.
Objectifs	<p>Evaluer la réalité du rayonnement du cœur de ville et de sa notoriété en tant que territoire culturel, festif, convivial, propice à la détente et aux loisirs.</p> <p>La mission vise à collecter et analyser auprès de différents publics, les éléments de satisfaction, d'insatisfaction, ou d'attente qui traduisent la situation du cœur de ville en matière d'attractivité. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> . d'appréhender les attentes des habitants, habitués ou visiteurs occasionnels. . de comprendre le jugement, justifié ou non, des personnes qui préfèrent éviter le centre-ville
Intervenants	<p>Ville de Bayonne</p> <p>Direction des espaces Publics, Direction des espaces verts, Associations de quartier</p>
Budget global	35 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • choix d'un prestataire, • validation de la méthode et des étapes d'investigation • Mise en œuvre, conclusions et recommandations.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des conclusions et adoption d'un plan d'actions

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
2.5 Ex D6			Mai 2020	Mars 2021	35 000 €	Ville 20 220 € Banque des territoires 14 780 €

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Banque des Territoires (Groupe CDC)

2.6 (AM.2.8)	Mesure des flux piétons
Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Mise en place d'outils de mesure des flux piétons dans les principales artères du plateau piétonnier, permettant l'analyse de la fréquentation en temps réel, la mesure de l'attractivité commerciale des actions et événements mis en place, favorisant l'implantation d'enseignes et la validation d'impact des aménagements urbains réalisés.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les dynamiques en jeu dans la fréquentation commerciale du centre-ville Affiner la connaissance des parcours piétons privilégiés pour mieux les aménager et les valoriser (accessibilité, signalétique ...)
Intervenants	Ville de Bayonne ODCA, CCI, SMPB, CDC
Budget global	40 000 € TTC (matériel et abonnement)
Modalité de financement	Ville de Bayonne, SMPB (à l'étude) , CDC (forfait)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des outils de comptage
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Analyse et interprétation des résultats

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
2.6	Outil de comptage	Première approche avec 9 capteurs	Fév. 2021	-	40 000 €	A l'étude CDC 20 000 € à solliciter

➔ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	SMPB	Banque des Territoires (Groupe CDC)

3.1 (D.8)	Réalisation d'un plan de déplacements de secteur (P.D.U.)
Axe de rattachement	Axe 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Réalisation d'un plan de déplacements de secteur : calqué sur la méthode des P.D.U., cette étude a pour objectif de poser et d'analyser les données de la mobilité sur le centre-ville (circulation, stationnement, taux de motorisation des ménages, types de déplacements, situation des mobilités actives), de les mettre en perspectives, et de proposer un plan d'actions.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux appréhender les modes de déplacements des habitants, actifs et visiteurs du centre-ville pour les infléchir, • Compléter les études disponibles en les actualisant lorsque les bases statistiques existent, et de les compléter par un volet d'enquêtes sur un panel représentatif. • Mettre en place les conditions de développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle en solo. • Une attention particulière sera portée sur les conditions d'accessibilité au centre-ville des personnes en situation de handicap.
Intervenants	Ville de Bayonne
	Ville de Bayonne, Syndicat des Mobilités du Pays Basque,
Budget global	50 000 € TTC
Modalité de financement	Syndicat des Mobilités du Pays Basque,
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des investigations nécessaires • Conclusion de l'étude • Validation des recommandations et plan d'actions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Validation d'un PDU de secteur • Mesures adoptées

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
3.1			Janv 2020	Janv.2021	50 000 €	SMPB Autres à l'étude

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Syndicat des Mobilités du Pays Basque
[Représentant]	[Représentant]

3.2 (D .9)	Etude de la mise en place d'un service d'autopartage
Axe de rattachement	Axe 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Etude pour la mise en place d'un service d'autopartage en centre-ville. Analyse de la situation locale, proposition de montage juridique et financier pour le centre-ville.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'impact sur les besoins en stationnement et leurs incidences foncières (au regard notamment des effets induits sur le taux de motorisation des ménages et des choix au regard de « la seconde voiture »).
Intervenants	SMPB Ville de Bayonne, Etat, Banque des Territoires
Budget global	30 000 € TTC
Modalité de financement	SMPB, Etat (Guichet unique Transport), Banque des Territoires
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Avancement de la réalisation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'un plan d'actions, Nombre de véhicules et ou d'abonnés Indicateurs de résultat à la discrétion du prestataire de l'étude

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
3.2			Janv 2021	Déc.2021	30 000 € Dont 5 500 17 000 7 500	SMPB Etat BDT

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	SMPB	Banque des Territoires	Etat

3.3 (D.10)	Développement électro-mobilité
Axe de rattachement	Axe 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Etude prospective sur le développement de l'électro mobilité à Bayonne : état des lieux et propositions pour un déploiement des infrastructures de recharge plus efficient.</p> <p>Le prestataire sera amené à s'interroger sur la nécessité d'anticiper sur le développement des véhicules à hydrogène (repérage des opportunités de localisation d'infrastructure, complémentaires ou relais des recharges électriques, définition des modalités de mise en œuvre à titre expérimental d'une infrastructure de recharge et d'une flotte de véhicule).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître l'état des infrastructures et des flottes pour faire évoluer le dispositif global <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux et propositions pour un déploiement des infrastructures de recharge plus efficient. - Mise en perspective d'autres types de mobilité et de motorisation à échéance d'une dizaine d'années.
Intervenants	<p>SMPB</p> <p>Ville de Bayonne, Etat, Banque des Territoires</p>
Budget global	15 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Etat
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de l'état des lieux • Validation des recommandations • Adoption d'un plan d'actions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bornes nouvelles programmées et installées • Evolution du taux de véhicules par type

➤ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
3.3			Janv 2021	Déc.2021	15 000 € dont 5 000 € 5 000 € 5 000 €	SMPB Etat BDT

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	SMPB	Banque des Territoires	Etat

3.4 (AM.3.3)	Déploiement des abris vélos sécurisés
Axe de rattachement	Axe 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Déploiement des abris vélos sécurisés, avec gestion électronique des accès : réalisation de trois abris sécurisés supplémentaires sur le modèle de celui positionné sur le parking De Gaulle.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Encourager et faciliter l'usage du vélo en ville
Intervenants	Ville de Bayonne SMPB
Budget global	260 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'abris installés Nombre de places sécurisées créées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Taux de remplissage des abris Nombre de mouvements quotidiens enregistrés

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
3.4	Abris vélos sécurisés		Nov.2018	Déc.2021	260 000 €	Ville de Bayonne FSIL 154 000 € Autre (alvéole)

➤ **Signatures** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Etat

3.5	Mise en place du plan vélo
Axe de rattachement	Axe 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Déploiement de nouveaux équipements, aménagements de nouveaux itinéraires sécurisées, mise en place d'un jalonnement.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser, faciliter, encourager la pratique du vélo à Bayonne pour tous les publics et sur tous types de déplacement (déplacements des actifs, loisirs ...)
Intervenants	Ville de Bayonne, SMPB
Budget global	6 000 000 € TTC dont phase 1 : 2 200 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Etat (à instruire dans le cadre de l'AAP 2020)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du plan d'actions, • Mise en œuvre des actions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs qualitatifs et quantitatifs à préciser dans le dispositif d'évaluation du plan vélo

➤ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
3.5	Phase 1		Mars 2019	Déc.2025	2 200 000	Ville de Bayonne Etat (à instruire)

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Etat

3.6 (Action nouvelle)	Mise en place d'un plan de mobilité inter entreprise à destination des salariés du centre-ville
Axe de rattachement	Axe 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Animation d'une démarche de Plan de Déplacement Inter-entreprises à destination des salariés du centre-ville, en particulier des commerçants et artisans.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le report modal et développer les mobilités alternatives à la voiture en solo
Intervenants	Ville de Bayonne SMPB
Budget global	105 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Etat (à instruire dans le cadre de l'AAP 2020)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Adoption du plan d'actions, Mise en œuvre des actions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs qualitatifs et quantitatifs à préciser dans le dispositif d'évaluation du plan vélo

➤ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
3.6	Phase 1 : diagnostic et animation sur 2 ans		Mars 2021	Déc.2025	105 000 €	Ville de Bayonne

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Autre financeur

4.1 (AM 4.2)	Valorisation des remparts Lachepaillet en parc urbain
Axe de rattachement	Axe 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Requalification des remparts Lachepaillet en parc urbain</p> <p>Conception-réalisation d'un grand jeu événement implanté sur le site de « la Poterne » comme préfiguration de la transformation des remparts en grand parc urbain pour le centre ville.</p> <p>Mise en valeur du jardin botanique par le réaménagement des allées Tarrides, selon les orientations de l'étude paysagère.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'espace des remparts en grand parc urbain pour centre ville • Améliorer les conditions de vie des habitants du centre-ville, notamment des familles avec enfants, • Améliorer le vivre-ensemble en créant un espace ludique intergénérationnel
Intervenants	<p>Ville de Bayonne</p> <p>Etat (FSIL)</p>
Budget global	2 260 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Etat (FSIL), DRAC (à l'étude)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Phases de conception • Phases de réalisation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et diversité des événements créés sur place, • Fréquentation des lieux hors temps forts

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
AM.4.1 a	Grand Jeu		Nov 2018	Juin 2022	260 000	Ville de Bayonne
AM.4.1 b	Abords du jardin botanique		Nov 2018	Juin 2022	2 000 000 dt 230 000 €	Ville de Bayonne FSIL DRAC (à demander)

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Etat

4.2 (Action nouvelle et reports)	Programme d'aménagement des espaces publics de l'hypercentre
Axe de rattachement	Axe 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Plan général et concerté d'aménagement des espaces publics du cœur de ville
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Reconquérir les grands espaces, • Requalifier les espaces de proximité • Accompagner les dynamiques commerciales et touristiques, • Rendre la ville plus résiliente, • Répondre aux besoins de nature en ville des citoyens
Intervenants	Ville de Bayonne
Budget global	7 106 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Etat (FSIL) à solliciter
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de l'espace • Début des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Livraison de l'espace

➤ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
4.2			Sept 2020	Déc. 2024	7 106 000	Ville de Bayonne
• 2.1	• Esplanade Roland Barthes		Janv 2022	Sept 2022	360 000	Etat (FSIL) à solliciter
• 2.2	• Berges d'Adour		Avr 2021	Juin 2021	200 000	
• 2.3	• Carreau des Halles (ph. 2)		Sept 2021	Mars 2022	600 000	
• 2.5	• Rue Thiers		Oct 2021	Mars 2022	600 000	
• 2.7	• Abords Musée Bonnat Helleu		Déc 2020	Déc 2024	1 850 000	
• 2.8	• Place Pasteur		Déc 2020	Déc 2021	1 128 000	
• 2.9	• Echauguette		Janv 2023	Nov 2023	300 000	
• 2.10	• Parvis médiathèque		Sept 2023	Nov 2024	1 068 000	
• 2.11	• Place des Gascons		Nov 2023	Oct 2024	1 000 000	
• 2.12	• Quai Jaureguiberry		Fev 2023	Oct 2023	900 000	

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Etat

4.12 (Action nouvelle)	Nouveaux franchissements piétons-remparts
Axe de rattachement	Axe 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Création d'un ou de deux itinéraires dédiés aux mobilités actives entre la ville intra muros et les faubourgs.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer, raccourcir et faciliter les liaisons piétonnes et cyclistes, • Mettre en valeur certaines sections des fortifications par top éloignées du centre ville, • Rechercher et faciliter les synergies entre le centre-ville et certains équipements publics (le stade, le skate parc ...)
Intervenants	Ville de Bayonne
	Etat
Budget global	1 200 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Etat (FSIL) (à solliciter)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Conception des ouvrages et aménagements • Début des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • A définir

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
4.12			Oct 2021	Oct 2023	1 200 000	Ville de Bayonne FSIL (à solliciter après études)

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Etat

4.14 (D.12)	Plan de gestion des remparts
Axe de rattachement	Axe 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Travaux nécessaire à la sécurisation, la restauration et la mise en valeur des ouvrages fortifiés des Petit et Grand Bayonne
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et analyser d'éventuelles pathologies • Programmer les travaux nécessaires en fonction de leur degré de priorité • Réaliser les travaux afférents
Intervenants	Ville de Bayonne DRAC, ABF
Budget global	2 000 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, DRAC (à l'étude)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la mission d'analyse pour réalisation du plan de gestion • Programmation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaires traités (sécurisés, restaurés, mis en valeur) • Espaces ouverts à la fréquentation du public

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
4.14	Gestion des remparts		Avril 2020	Déc. 2025	2 000 000 €	Ville de Bayonne DRAC (à solliciter après études)

➔ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Etat (DRAC)

4.15 (AM.2.6 et suite)	Mise en place de parcours de découverte
Axe de rattachement	Axe 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Etude de parcours, création et déploiement d'une nouvelle signalétique de découverte de la Ville, élaboration des contenus, conception graphique et déploiement physique, au regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une volonté de valoriser la « ville des courtes distances », et de prendre en compte de nouvelles possibilités de déplacements (redéploiement des navettes et du réseau de bus notamment), - de l'actualisation des choix narratifs de la mission Ville d'Art et d'Histoire, - des choix de requalification des espaces publics et de leurs partis pris esthétiques, - des choix de parcours définis dans le cadre de l'étude coordonnée entre mise en valeur du patrimoine, développement touristique et développement commercial - d'une meilleure prise en compte des handicaps dans le jalonnement de la ville, - des conditions d'accès au centre-ville depuis les différentes entrées de la ville (autoroutes, gare, aéroport, entrées principales depuis les communes limitrophes) (nota : un déploiement numérique est prévu à l'action AM 38)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les accès au centre-ville et les itinérances au sein du centre-ville, • Valoriser la ville des courtes distances, • Valoriser les atouts culturels, patrimoniaux, touristiques et commerciaux de la ville, • Actualiser et moderniser l'image de la ville, • Améliorer la prise en compte des handicaps dans le jalonnement de la ville
Intervenants	<p>Ville de Bayonne</p> <p>Mission Patrimoine, Direction de l'urbanisme, Direction des Espaces Publics, Office de Tourisme, Office de Commerce, ABF, Associations locales</p>
Budget global	492 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Région, Banque des Territoires
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des thèmes • Choix des parcours • Choix des supports • Déploiement physique et numérique des parcours
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des supports • Retour d'expérience auprès du public et des professionnels

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
4.15 a	Elaboration des contenus	Choix des thèmes, rédaction des contenus de médiations, identification des ressources iconographiques, élaboration des compléments nécessaires. Création graphique	Oct. 2018	fév. 2021	103 000	Ville de Bayonne BDT 22 500 € Région 33 000 €
4.15 b	Création-réalisation des supports et déploiement des parcours	1ere phase de déploiement de mobilier urbain et de supports papier	Juin. 2021	Déc.21	360 000	Région à solliciter
4.15 c	Développement d'une application numérique		Fév 2021	Juin 2021	30 000	BDT à solliciter

➔ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Banque des Territoires	Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

5.1 (AM.5.1)	Extension-restructuration de la médiathèque centrale
Axe de rattachement	Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisirs
	[XX/XX/XX]
Description générale	Etudes conception pour la restructuration et l'extension de la médiathèque du centre ville, phases Esquisse, APS, APD et PRO
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Moderniser et accroître l'offre culturelle du centre-ville, Créer une agora culturelle en cœur de ville.
Intervenants	Ville de Bayonne Etat, DRAC
Budget global	15 000 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, FSIL, DRAC(à l'étude suite APD)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Avancement des phases de conception
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Attribution des marchés de travaux

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
5.1 a	Etudes de conception	Prestations intellectuelles de la phase esquisse jusqu'à la phase de projet.	Oct 2018	Déc. 2019	700 000 €	Ville de Bayonne DRAC(à l'étude)
5.1 b	Etudes de conception	Suivi de chantier	Janv.2020	Déc. 2021	800 000 €	Ville de Bayonne DRAC(à l'étude)
5.1 c	Réalisation des travaux	Travaux	Avril 2020	Déc 2023	13 500 000 €	Ville de Bayonne DRAC(à l'étude) FSIL 200 000 €

➡ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Etat

5.2 (AM.5.2)	Mise en œuvre de parcours sportifs
Axe de rattachement	Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisir
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Mise en œuvre de deux parcours destinés à favoriser la pratique libre du sport en centre-ville, dont une boucle dans les remparts et une boucle en bord d'Adour : jalonnement, créations de stations de fitness, choix de mobilier urbain polyvalent propice à la pratique du sport.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Encourager et faciliter la pratique sportive
Intervenants	Ville de Bayonne Direction des sports, direction des espaces publics, direction des espaces verts
Budget global	300 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Choix d'un prestataire
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Livraison des parcours

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
5.2		Implantation des modules et de la signalétique urbaine	Juin 2021	Mars 2022	300 000 €	Ville de Bayonne ANS (à solliciter)

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Autre financeur

5.3 (AM.5.3)	Aménagement d'un pôle d'accueil tourisme et mobilité à la gare de Bayonne
Axe de rattachement	Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisirs
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Programmation et conception de l'aménagement d'un pôle d'accueil tourisme communal et intercommunal, ainsi qu'une « maison de la mobilité » dans le hall de la gare (215m ² , y compris réserves)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accueil et l'orientation des visiteurs depuis la gare Valoriser les ressources patrimoniales et touristiques de Bayonne depuis l'un de ses principaux points d'entrée, Valoriser les mobilités alternatives
Intervenants	<p>Ville de Bayonne</p> <p>Communauté d'Agglomération Pays Basque, Syndicat des Mobilités Pays Basque, OTC, SNCF, ABF</p>
Budget global	300 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, Syndicat des Mobilités Pays Basque, OTC,
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Prise à bail Rédaction du programme des aménagements
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du local

➤ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
5.3			Janv.2021	Juin 2021	300 000 €	Ville de Bayonne CAPB SMPB

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	SMPB	CAPB

5.4 (AM.5.4)	Programmation et création d'une salle de quartier à Saint-Esprit
Axe de rattachement	Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisirs
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Programmation fonctionnelle et spatiale pour une salle de quartier ; achat et réaménagement d'un local
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Permettre le déploiement des activités de quartier (associatives, éducatives, festives, culturelles ...) Améliorer le vivre ensemble dans le quartier,
Intervenants	Ville de Bayonne Direction de l'Urbanisme, Direction du Patrimoine Immobilier, Mission Développement Durable, associations locales
Budget global	220 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Concertation avec les acteurs locaux Validation du programme
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de la consultation des maîtres d'œuvre

➤ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
5.4	Programmation spatiale et technique		Fév. 2021	Déc.2021	220 000 €	Ville de Bayonne

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune

5.7 (Action nouvelle)	Modernisation de la médiathèque de la place des Gascons
Axe de rattachement	Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisirs
Date de signature	
Description générale	Création d'un nouvel équipement conforme au projet global de requalification de la Place des Gascons en co-maîtrise d'ouvrage Ville/CAPB
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser le service de lecture public, • Contribuer à une image positive du secteur, • Développer des synergies avec le pôle ESS
Intervenants	Ville de Bayonne, CAPB, DRAC (à solliciter au titre du développement de la lecture publique)
Budget global	3 600 000 €
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation des opérations • Réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	Satisfaction des usagers

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
5.7	Travaux		Déc 2019	Juin 2023	3 600 000 €	Ville CAPB DRAC (à solliciter)

➔ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	CAPB	Etat

5.10	Restructuration du groupe scolaire de la Citadelle
Axe de rattachement	Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisirs
Date de signature	
Description générale	Regroupement sur un site unique de l'école élémentaire et de l'école maternelle en lien avec le projet global de requalification urbaine du secteur
Objectifs	Renforcer la visibilité et le rôle du groupe scolaire au sein du quartier.
Intervenants	
Budget global	5 800 000 €
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Etapes des études de conception • Concertation avec les habitants et la communauté éducative, • Programmation des travaux • Réalisation du chantier
Indicateurs de résultat	Livraison des locaux neufs

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
5.10	Programmation, diagnostics, conception		Mai 2020	Déc 2024	5 800 000 €	Ville de Bayonne

➔ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Autre financeur				

5.11 (Intégration projet majeur)	Rénovation extension du Musée Bonnat Helleu
Axe de rattachement	Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisirs
Date de signature	
Description générale	Travaux de modernisation du Musée et d'extension sur les locaux de l'ancienne école Jacques Lafitte
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser des collections exceptionnelles, • Créer une locomotive culturelle et touristique, • Favoriser l'accès du plus grand nombre aux beaux arts
Intervenants	Ville de Bayonne, DRAC, Région, Département
Budget global	32 000 000 €
Modalité de financement	Etat, DRAC, Ville de Bayonne, Région, Département
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de l'APD • Signature des marchés de travaux • Planning des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visiteurs • Nombre d'évènements organisés • Nombre d'actions pédagogiques, • Echanges avec d'autres musées (prêts d'œuvres)

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
5.11	Programmation, diagnostics, conception et travaux		Mai 2020	Déc 2024	32 000 000 € dt 800 000 € 1 200 000 € 1 500 000 € 2 400 000 € 26 100 000 €	FSIL Département Région DRAC Ville de Bayonne

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Département	Région	Etat		

5.12	Restauration de la casemate de Mousserolles et du Pavillon Y
Axe de rattachement	Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisirs
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La casemate de Mousserolles fait partie des ouvrages bastionnés du Petit Bayonne inscrits aux Monuments Historiques. Elle a notamment vocation à accueillir un pôle musiques actuelles où de nombreux musiciens amateurs souhaitent pouvoir continuer à se perfectionner et se produire. Cet équipement répond à un besoin clairement identifié en matière de musique actuelle</p> <p>Sa restauration et sa mise aux normes sont urgentes (2021) pour permettre un accueil du public en toute sécurité tout en valorisant la dimension patrimoniale du site. A un peu plus long terme, le pavillon Y, ancien corps de garde qui participe du même bastion, sera conforté et restauré pour accueillir dans de meilleures conditions la Rockscool qui, faute de locaux adaptés, peine à satisfaire les demandes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'attractivité culturelle, et économique du territoire • Soutenir les professionnels de la filière musique actuelle • Soutenir le milieu associatif • Valoriser le patrimoine (requalification du bâti et usage).
Intervenants	Ville de Bayonne,
Budget global	2 700 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Bayonne, DRAC
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Validation d'un programme de travaux • Livraison des tranches fonctionnelles
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et fréquence des activités proposées dans les lieux • Evolution du nombre d'adhérents admis

➡ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ TTC)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
5.12.a	Travaux Casemate		Mars 2020	Mai 2022	2 700 000	Ville Région 100 000 € sollicité DRAC (à solliciter)
5.12.b	Travaux Pavillon Y		Mars 2020	Sept 2022		

➤ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Banque des Territoires (Groupe CDC)

5.13 et 5.14	Aménagement du stade Jean Dauger
Axe de rattachement	Axe : projet de territoire, sportif, culturel et économique
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Aménagement d'un stade au cœur d'un parc urbain ouvert sur la cité</p> <p>Bayonne peut s'enorgueillir de disposer d'un stade en cœur de ville. Ce positionnement rare permet un dialogue entre le poumon de la cité et l'équipement sportif qui prend tout son sens les jours de matchs avec le public qui, avant et après les rencontres, se masse dans les rues et commerces de la ville. Le club de l'Aviron Bayonnais, membre de l'élite sportive des clubs de rugby (Top 14 / Pro D2) depuis de nombreuses années contribue en ce sens au rayonnement de Bayonne et à son dynamisme économique. Diverses études économiques menées ces dernières années par la CCI Bayonne Pays Basque chiffrent à plusieurs dizaines de millions d'euros l'impact de ce dernier sur le commerce de centre – ville.</p> <p>Au-delà des entraînements des équipes professionnelles et des équipes espoirs, tant masculines que féminines, Jean Dauger, ouvert aux sections amateurs, constitue au quotidien un élément majeur de l'offre sportive pour tous. Le réaménagement du stade Jean Dauger comprend la création d'un centre de formation et de perfectionnement destinés aux sportives et sportifs professionnel.les, jeunes espoirs (avec offre d'hébergement), amateurs, handi-sportifs. Ces infrastructures d'aménagement permettront de rationaliser le fonctionnement de la SASP Aviron Bayonnais en développant des bureaux adaptés à un club professionnel.</p> <p>Le projet comprend également la mise en valeur les lieux dédiés à la pelote basque et les espaces publics qui permettront de disposer d'un équipement sportif au sein d'un parc urbain, enjeu essentiel de renouvellement urbain en cœur de ville.</p> <p>Les aménagements engagés au sein de l'enceinte sportive permettront demain d'accueillir des concerts et autres manifestations culturelles et séminaires. Le projet architectural, urbain et paysager permettra de proposer une offre qui n'existe pas aujourd'hui, ou en tout cas pas aux standards de confort et de sécurité modernes attendus par la programmation culturelle dans le paysage des infrastructures du Pays Basque. Ce nouvel équipement contribuera indiscutablement au rayonnement culturel et sportif de Bayonne du territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du sud des Landes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de cette enceinte sportive une référence en termes d'infrastructures professionnelles et amateurs, • Améliorer l'attractivité de Jean Dauger • Améliorer la qualité des espaces publics et ouvrir ce parc urbain sur la Ville • Proposer un équipement culturel novateur
Intervenants	Ville de Bayonne, SASP, ABRP
Budget global	27 000 000 € TTC

Modalité de financement	Ville de Bayonne, SASP, banques privées, Banque des territoires de la Caisse des dépôts et consignations, Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, Communauté d'Agglomération Pays Basque, Etat (ANS)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Diverses études, programmations, travaux et autorisations d'urbanisme en cours
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation des équipements et des espaces publics Résultats sportifs des clubs Résultats du centre de formation Evolution des retombées économiques sur le centre-ville de Bayonne

➔ Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget (€ HT)	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts	Financement
	AB Stadium Phase 1 Etudes Travaux		Janvier 2020 Oct. 2020	Sept. 2020 Fév. 2021	11,7 M€ HT	Partenaires : 6 M€
	AB Stadium Phase 2 Etudes Travaux		Sept. 2020 Juin 2021	Mai 2021 Déc. 2021	8,3 M€ HT	
	AB CAMPUS Etudes Travaux		Oct. 2020 Déc. 2021	Déc. 2021 Déc. 2022	8,05 M€ HT	Partenaires : 5,6 M€

➔ Signatures (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	Banque des Territoires (Groupe CDC)	Région Nouvelle-Aquitaine	Conseil Départemental Pyrénées Atlantiques	Communauté Agglomération Pays Basque	Agence Nationale du Sport

Identifié				Actions						Engagements financiers obtenus (confirmés)													Calendrier					
Région	Dép.	Ville	EPCI	Correspondance conv cadre/avenant	Axe	Action	Correspondance convenant 1/avenant2	Description	Nom secteur d'intervention ORT (le cas échéant)	Partenaires locaux	Coût total HT	Coût total TTC	DSIL	FNADT	DETR	Autres	CDC	Action Logement	Anah	EPCI	Ville	Dép.	Région	SMPB	Date lancement	Date livraison		
Axe 1 - Vers une attractivité de l'habitat en centre-ville																												
				AM 1.1	1	1	modif objectifs et montants	OPAH-RU 2018-2023	hypercentre	Ville de Bayonne, ANAH, CAPB	14 797 657 €	14 797 657 €					235 821 €		11 156 182 €	1 276 514 €	2 129 140 €					janv-18	janv-23	
				AM 1.2	1	2	idem	Restructuration des îlots du PNRQAD*	hypercentre	Ville de Bayonne, CAPB, Action Logement, CDC, HSA, le CDI	13 991 363 €	13 991 363 €				4 380 449 €		5 097 324 €			4 513 590 €					juin-11	juin-24	
				Action nouvelle	1	3	Modification contenu, montant et calendrier	Etude Habitat ancien cœur de ville	hypercentre	Ville de Bayonne, CAPB, ANAH	50 000 €	60 000 €							30 000 €		30 000 €					janv-22	sept-22	
								Rénovation thermique du parc de Balichon			7 403 229 €	8 883 875 €														déc-18	mars-21	
				D.3	1	5	idem	Configuration outil opérationnel	hypercentre	CAPB, Ville de Bayonne, Anah, CDC	4 167 €	5 000 €									5 000 €					janv-21	juin-21	
				AM 1.4	1	6	modification calendrier	Formation des artisans	hypercentre	Ville de Bayonne, CAPB,	25 000 €	30 000 €									30 000 €					févr-21	sept-21	
				AM 1.6	1	7	modification calendrier	Conseil confort acoustique	hypercentre	Ville de Bayonne	16 667 €	20 000 €									20 000 €					déc-20	déc-23	
				D.17	1	8	Modification contenu, montant et calendrier	Accompagnement des copropriétés de la Place des Gascons	hypercentre	CAPB, ANAH, Ville de Bayonne	116 667 €	140 000 €					6 000 €		20 000 €	14 000 €	100 000 €					mai-20	mai-22	
					1	9	nouvelle	études techniques et programmatiques sur le 3,5 rue Sainte-Catherine	hypercentre	Ville de Bayonne, EPFL	41 667 €	50 000 €									50 000 €					janv-21	juin-21	
Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré																												
				Suite AM 2.1	2	1	Suite de la charte	Elaboration d'un règlement à l'appui de la Charte des terrasses	hypercentre	Ville de Bayonne	8 333 €	10 000 €									10 000 €					déc-19	déc-21	
				AM 2.2	2	2	Contenu remanié (vise la mise en place du droit de préemption commercial et la création d'un évènement vintage)	Etudes programmatiques en faveur de l'activité commerciale et artisanale du cœur de ville	hypercentre	Ville de Bayonne	60 000 €	72 000 €					36 000 €				36 000 €					mai-20	déc-22	
				Suite AM 2.3	2	3	idem	Réaménagement des halles centrales	hypercentre	Ville de Bayonne	833 333 €	1 000 000 €									1 000 000 €					févr-21	oct-23	
				AM 2.5	2	4	montant revu à la baisse	Pouponnières commerciales et artisanales	hypercentre	Ville de Bayonne, Région (?) CAPB (?)	250 000 €	300 000 €									300 000 €					juin-20	déc-22	
				D.6 et D.7	2	5	idem	Mission d'investigation sur l'attractivité du cœur de ville	hypercentre	Ville de Bayonne, CDC	29 167 €	35 000 €					17 500 €				17 500 €					mai-20	mars-21	
				AM 2.8	2	6	calendrier recalé	Mesure des flux piétonniers	hypercentre	Ville de Bayonne, SMPB, ODCA	33 333 €	40 000 €					20 000 €				20 000 €					févr-20		
Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connections																												
				D.8	3	1	idem	Réalisation d'un plan de déplacements (P.D.U.)	hypercentre	SMPB, Ville de Bayonne	41 667 €	50 000 €												50 000 €		janv-20	janv-21	
				D.9	3	2	calendrier recalé	Autopartage	hypercentre	SMPB, Ville de Bayonne	25 000 €	30 000 €				17 000 €	7 500 €							5 500 €		janv-21	déc-21	
				D.10	3	3	calendrier recalé	Dév. Electro mobilité	hypercentre	SMPB, Ville de Bayonne	12 500 €	15 000 €				5 000 €	5 000 €							5 000 €		janv-21	déc-21	
				AM 3.3	3	4	nouveaux objectifs et montants	Dév. abri vélos	hypercentre	Ville de Bayonne	216 667 €	260 000 €	25 000 €									235 000 €					nov-18	déc-21

					Action nouvelle	3	5	idem	Mise en place du Plan vélo	hypercentre	Ville de Bayonne	1 833 333 €	2 200 000 €	154 000 €							1 626 000 €								mars-19	déc-25						
					-	3	6	nouvelle	Plan de mobilité Inter entreprise			87 500 €	105 000 €									105 000 €									mars-21					
Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine																																				
					AM 4.2	4	1	idem	Valorisation des remparts Lachepaillet (Poterne)	hypercentre	Ville de Bayonne, ABF, DRAC	1 883 333 €	2 260 000 €	230 000 €																		nov-18	juin-22			
					Action nouvelle et reports	4	2		Programme d'aménagement des espaces publics de l'hypercentre	hypercentre	Ville de Bayonne	5 921 667 €	7 106 000 €																				sept-20	déc-24		
					AM 4.5	4	2.1	montant et contenu (urbanisme transitoire)	Esplanade Roland Barthes	hypercentre	Ville de Bayonne	300 000 €	360 000 €																			janv-22	sept-22			
					AM 4.6	4	2.2	montant revu à la baisse	Aménagement berges d'Adour	hypercentre	Ville de Bayonne	166 667 €	200 000 €																			avr-21	juin-21			
					Suite AM 4.7	4	2.3	idem	Aménagement Carreau des Halles (ph. 2)	hypercentre	Ville de Bayonne	500 000 €	600 000 €																			sept-21	mars-22			
					Action nouvelle	4	2.5	idem	Aménagement rue Thiers	hypercentre	Ville de Bayonne	500 000 €	600 000 €																			oct-21	mars-22			
					Action nouvelle	4	2.7	montant augmenté	Aménagement abords Musée Bonnat Helleu	hypercentre	Ville de Bayonne	1 541 667 €	1 850 000 €	199 000 €																			déc-20	déc-24		
					Action nouvelle	4	2.8	montant modifié	Place Pasteur	hypercentre	Ville de Bayonne	940 000 €	1 128 000 €	475 000 €																				déc-20	déc-21	
					Action nouvelle	4	2.9	idem	Pl. Echauguette	hypercentre	Ville de Bayonne	250 000 €	300 000 €																				janv-23	nov-23		
					Action nouvelle	4	2.10	montant modifié	Aménagement Parvis médiathèque	hypercentre	Ville de Bayonne	890 000 €	1 068 000 €	445 000 €																			sept-23	nov-24		
					Action nouvelle	4	2.11	montant modifié	Aménagement de la Place des Gascons	hypercentre	Ville de Bayonne	833 333 €	1 000 000 €																				nov-23	oct-24		
						4	2.12	Nouvelle	Aménagement du quai Jauréguiberry	hypercentre	Ville de Bayonne	750 000 €	900 000 €																				févr-23	oct-23		
					Action nouvelle	4	12	idem	Nouveaux franchissements piétons-Remparts	hypercentre	Ville de Bayonne	1 000 000 €	1 200 000 €																				oct-21	oct-23		
					D.12	4	14	montant modifié	Plan de gestion des remparts	hypercentre	Ville de Bayonne	1 666 667 €	2 000 000 €																					avr-20	déc-25	
					AM 2.6 et suite	4	15	montant modifié	Parcours de découverte	hypercentre	Ville de Bayonne, SMPB, Région Nouvelle Aquitaine	410 000 €	492 000 €				22 500 €																	oct-18	déc-21	
Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics à l'offre culturelle et de loisir																																				
					Suite AM 5.1	5	1	montant modifié	Restructuration médiathèque centrale	hypercentre	Ville de Bayonne	12 500 000 €	15 000 000 €	200 000 €																				oct-18	dec 2023	
					AM 5.2	5	2	montant et contenu modifié : 2 parcours	Parcours Vauban et Adour	hypercentre	Ville de Bayonne	250 000 €	300 000 €																						juin-21	mars-22
					AM 5.3	5	3	idem	Pôle accueil gare	hypercentre	SMPB, Office de tourisme communautaire et Office de tourisme de Bayonne	250 000 €	300 000 €																						janv-20	juin-21
					AM 5.4	5	4	contenu modifié (achat foncier)	Salle quartier Saint-Esprit	hypercentre	Ville de Bayonne, CAPB	220 000 €	220 000 €																						févr-21	déc-21
					Action nouvelle	5	7	montant modifié	Modernisation de la médiathèque de la place des Gascons	hypercentre	Ville de Bayonne, CAPB	3 000 000 €	3 600 000 €																						déc-19	juin-23
					Action nouvelle	5	10	idem	Restructuration du groupe scolaire de la Citadelle	hypercentre	Ville de Bayonne	4 833 333 €	5 800 000 €																						mai-20	déc-24
					Intégration projet majeur	5	11	montant modifié	Rénovation extension du Musée Bonnat Helleu	hypercentre	Ville de Bayonne	26 666 667 €	32 000 000 €	800 000 €			2 400 000 €																		mai-20	déc-24
						5	12	nouvelle	casemate de Mousserolles	hypercentre	Ville de Bayonne	2 250 000 €	2 700 000 €																						mars-20	sept-22

					5	13	nouvelle	Aménagements du stade Dauter AB Stadium	centre	Ville de Bayonne	20 000 000 €	24 000 000 €	en cours de finalisation	févr-20	déc-21
					5	14	nouvelle	Aménagements du stade Dauter AB Campus	centre	Ville de Bayonne	8 050 000 €	9 660 000 €	en cours de finalisation	mars-20	déc-22